



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2787 | 64^e année | Du 4 au 17 février 2010 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

L'autre scandale

Confronté à la vindicte médiatique, Henri Proglio a renoncé aux 450 000 euros annuels que devait lui verser Veolia. Il entendait continuer à en présider le Conseil d'administration, tout en prenant la tête d'EDF où sa rémunération sera plafonnée à 1,6 million d'euros. Un salaire en hausse de 45 % par rapport à celui de son prédécesseur. Somme astronomique, suscitant l'indignation compréhensible de la "France d'en-bas". À l'heure où le président de la République prétend relever enfin « le défi majeur » du redressement des finances publiques, cela ruine quelque peu sa crédibilité... Rappelons que ce petit arrangement devait permettre à M. Proglio de passer d'une entreprise à une autre - du privé au public - sans rien perdre au change. C'est de bonne guerre, serions-nous tenté d'observer avec un certain cynisme : du pied jusqu'au sommet de l'échelle sociale, toutes choses égales par ailleurs, chacun cherche à remplir ses poches. Soumis à des impératifs moraux, l'État doit-il exiger de ses collaborateurs qu'ils consentent un quelconque sacrifice ? Sans doute devrait-il les y encourager, soulignant la noblesse particulière de leur mission. Sans s'interdire, cependant, de s'approprier tous les talents susceptibles de concourir au service du bien commun, fussent-ils exercés par des individus à l'affligeante vénalité. La recherche publique, notamment, est accablée par l'insuffisance des rémunérations... Cela aussi est un scandale. Au risque de froisser nos camarades à la fibre plus "sociale", nous crierons encore une fois : *Politique d'abord !*

G.D.

Du bide de l'"Identité nationale" à la nouvelle affaire Villepin

Une classe politique lamentable



page 3

ÉDUCATION

Homosexuels en culotte courte

Le gouvernement tempère son soutien à une entreprise de "sensibilisation" des enfants, censée les libérer des préjugés, sans en condamner l'inspiration.

La prise en main des enfants des écoles publiques et privées sous contrat par le lobby homosexuel sera-t-elle évitée ? Tout récemment, le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Jeunesse et des Sports ont retiré leur logo du site internet annonçant le lancement d'un court-métrage d'animation dite "poétique" destiné à éveiller l'esprit des enfants de CM1 et CM2 sur les relations amoureuses entre personnes de même sexe. Que ces deux ministères se retirent sous la pression de nombre de parents d'élèves ne saurait faire oublier le fait scandaleux qu'ils aient pu seulement songer à soutenir une telle entreprise

"pédagogique" aux côtés du Conseil régional de Bretagne, de la revue *Télu*, de SOS-Homophobie, du Centre gay-lesbien-trans de Rennes, de la Fondation Pierre Bergé, etc., ... tous ces organismes continuant de leur côté à soutenir le projet. Il s'agit dans ce film intitulé *Le Baiser de la Lune* de montrer comment une vieille chatte, Agathe, prisonnière de préjugés moraux "archaïques", change soudain son regard sur l'amour en voyant le poisson-chat Félix tomber amoureux librement et joyeusement du poisson-lune Léon. Ce scénario abracadabrante vise officiellement à apprendre aux enfants « le respect de

l'autre et de sa différence », mais que signifient encore les mots autre et différence quand se trouve gommée la différence naturelle et essentielle, celle des sexes, qui fonde la pérennité de l'espèce humaine ? Pour protester contre « cette idéologie relativiste s'immisçant dans la conscience et l'intimité des enfants » et leur faisant perdre des repères aussi fondamentaux, M^{me} Christine Boutin, ancien ministre, dans une lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale du 29 janvier, brandit l'étendard de la "neutralité" officielle de l'Enseignement laïque... La dévote dame oublie tout simplement que la neutra-



lité, dans une école où la laïcité sert depuis plus de cent ans de cheval de bataille contre toutes références traditionnelles, naturelles et surnaturelles, n'aboutit qu'à mettre toutes les opinions sur le même plan, ce qui ne protège que bien peu les enfants contre ce relativisme... De toute façon, il est encore temps pour les parents d'élèves de se décider à manifester leur dégoût afin de barrer la route à cette perversion programmée... ■

Michel Fromentoux

ÉCONOMIE

Les États généraux de l'industrie :

Enrayer le déclin de la France



PAGE 2

SOCIÉTÉ

L'État transformé en assistante sociale :

Une loi pour interdire la fessée



PAGE 4

ÉTRANGER

La République islamique poursuit la répression :

Des monarchistes exécutés en Iran



PAGE 9



❑ ÉTATS GÉNÉRAUX

Enrayer le déclin industriel

Les États généraux de l'Industrie confirment le déclin du secteur manufacturier : la France perd du terrain, tout particulièrement face à l'Allemagne. Aperçu des forces et faiblesses de l'industrie nationale.

Lancés le 2 novembre 2009, les États généraux de l'Industrie ont achevé la première phase de leurs travaux. Synthétisés dans un rapport remis le mois dernier au ministre Christian Estrosi, ceux-ci soulignent, sans surprise, le déclin du secteur manufacturier. S'il représente encore 16 % de la valeur ajoutée créée en France, son poids dans l'économie nationale apparaît moindre que dans la zone euro, où la moyenne s'établit à 22,4 %. Bien que 500 000 emplois industriels aient été perdus depuis 2000, des difficultés de recrutement persistent, notamment dans l'électricité et l'électronique, la mécanique et les travaux des métaux.

Déficit commercial

La France demeure le cinquième exportateur mondial, mais ses parts de marché sont en recul depuis une quinzaine d'années, passant de 5,8 % en 1995 à 3,8 % en 2008. « *Ce phénomène s'explique en partie par la montée en puissance de nouveaux compétiteurs comme la Chine et une tendance de certains acteurs à délocaliser* », commentent les rapporteurs. En partie seulement. Représentant un montant équivalent à 56 % des exportations allemandes en 2000, les exportations françaises de produits manufacturés étaient réduites à 37 % huit ans plus tard. La balance commerciale se dégrade : depuis 2007, les performances de l'agroalimentaire et des biens d'équipement ne compensent plus le déficit des autres secteurs. L'industrie française s'appuie sur un tissu d'entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 5 000 salariés) insuffisamment développé. Elle dégage des marges plus faibles que celle des principaux pays de l'Union européenne,



Opération de conditionnement dans un laboratoire Arkopharm

à l'exception du Royaume-Uni ; la rentabilité et l'accès aux financements s'en trouvent naturellement affectés.

R&D à la traîne

L'effort consenti en recherche et développement (R&D) plafonnait en 2006 à 1,9 % du PIB national. « *La France se situe bien en-deçà de l'Allemagne qui y consacre 2,4 % de son PIB*. » Elle se distingue « *par un niveau important de dépenses R&D publiques, l'un des plus importants de l'OCDE rapporté au PIB, et à l'inverse par un faible niveau de dépenses R&D privées* ». Aucune société française ne figure parmi les cinquante entreprises mondiales les plus innovantes identifiées par BusinessWeek-BCG. En conséquence, « *le niveau de prise de responsabilités de la France dans les travaux de normalisation internationale a régressé depuis dix ans, pour se situer aujourd'hui à la moitié de [celui] de l'Allemagne* ».

Ce sombre tableau présente quelques nuances. Disposant d'infrastructures de qualité, le territoire national attire des investissements directs étrangers jugés, dans l'ensemble, importants et créateurs d'emplois. « *Ce flux a mieux résisté en France que dans le reste de l'Europe en 2009 puisqu'il n'a baissé que de 27 % contre 45 % sur l'ensemble de l'Europe*. » De grandes entreprises françaises bénéficient d'un rayonnement mondial et d'un savoir-faire reconnu. Tout particulièrement les industries de santé, « *porteuses d'une très forte valeur ajoutée économique et sociale* ». Enfin, « *par ses positions fortes dans les industries de la chimie, de l'énergie, de l'électronique et de la mécanique* », la France pourrait « *prendre une position de leader européen, voire mondial, dans la réponse au défi du développement durable* ». Au crédit des pouvoirs publics, les rapporteurs mentionnent, entre autres, l'institution du crédit im-

pôt recherche, qui aurait « *un effet positif sur l'accroissement de l'effort de recherche des entreprises* ». Autre « *mesure phare* » : « *la mise en place des pôles de compétitivité qui ont permis en quatre ans de mettre en œuvre pour plus de 4 milliards d'euros de projets collaboratifs financés à 30 % par l'État et les collectivités territoriales, le reste par les entreprises. L'existence des pôles constitue aussi et peut-être surtout un levier important d'amélioration de la qualité d'un dialogue entre la recherche publique et la recherche privée dont la faiblesse est largement identifiée comme un problème crucial de l'innovation en France*. »

Biens et services ne sont plus séparables

D'aucuns pariaient sur la "sanc-tuarisation" de certains domaines d'activité, voire une "spécialisation internationale" reposant sur la dichotomie produits-services. Or, soulignent les rapporteurs, « *l'imbrication des produits et équipements industriels et des services associés de mise en œuvre, d'installation, d'exploitation et de maintenance, font que désormais c'est souvent une fonction, voire un service, assurés dans le temps, qui sont vendus, plus qu'un objet manufacturé* ». À leurs yeux, « *l'idée d'une économie fondée sur l'amont et l'aval de la production apparaît désormais comme un non-sens : la R&D est aussi délocalisable, les services le sont aussi (voir l'essor des services informatiques en Inde, la délocalisation des call-centers)* ». Leurs considérations demeurent très générales. Ils réclament, par exemple, « *une promotion soutenue du "made in France"* », sans s'aventurer à en préciser les modalités - soumises aux règles du marché unique européen. Entrés dans leur seconde phase, les États généraux de l'Industrie travaillent maintenant à la « *définition des propositions d'actions* », dont la mise en œuvre nécessitera « *la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs autour de l'objectif de la reconquête industrielle* ». ■

Grégoire Dubost

» RACISME 2.0

Afin de « *lutter contre le racisme sur Internet* », un rapport remis au Premier ministre identifie trois objectifs principaux : améliorer la mesure du phénomène ; réorienter la politique pénale vers la condamnation du « *racisme ordinaire* » ; agir à l'international, tout particulièrement en direction des États-Unis, « *pour éviter l'évasion vers des paradis Internet* ». Des propositions jugées pertinentes par François Fillon. Celui-ci s'était saisi de la question après les "débordements antisémites" consécutifs à l'opération israélienne contre Gaza. Tout au plus s'attaque-t-il au symptôme d'une assimilation très inachevée.

» NOSTALGIE

Le Duce fait un carton sur l'App Store. En Italie, l'application iMussolini lancée le 21 janvier, permettant de voir des vidéos du dictateur fasciste, figure parmi les téléchargements les plus populaires sur iPhone. Son développeur prépare d'ores et déjà une version optimisée pour l'iPad, la nouvelle tablette d'Apple présentée le 27 janvier. (Écrans, 28/01/2010)

» RETRAIT

Échaudé par l'espionnage de ses utilisateurs, Google envisage de quitter la Chine. Sans doute le géant de l'internet veut-il se prémunir du risque d'imiter Yahoo, qui avait livré des informations à Pékin en 2004. Satisfaite, Hillary Clinton a observé le 21 janvier qu'« *un nombre croissant d'entreprises américaines choisissent de prendre en compte les questions de la liberté d'expression sur Internet dans leurs décisions commerciales* ». Elle espère « *que les gouvernements étrangers sauront prêter attention à cette tendance* ». (Écrans, 22/01/2010)

DAVOS

Tout un monde et son Orient fabuleux

Crise ou pas, le Forum économique de Davos rencontre toujours autant de succès dans le monde des "décideurs". Du 27 au 31 janvier, il a attiré une trentaine de chefs d'État ou de gouvernement et quelque 2 500 congressistes : banquiers, entrepreneurs, représentants de la "société civile" dont la reine Rania de Jordanie, très impliquée dans les programmes en faveur de l'éducation. Souffrant, le président brésilien Lula da Silva a dû annuler son déplacement. Cependant, les performances économiques du Brésil étaient dans toutes les conversations. À l'exception de Nicolas Sarkozy venu pour prononcer le discours inaugural, aucun autre ténor de l'Union européenne ne s'est

risqué dans les neiges grisonnes. À la différence notable des représentants des pays émergents d'Asie et même des Africains, à commencer par le président sud-africain Jacob Zuma, pas peu fier d'accueillir bientôt le Mondial de football. Le monde change. Et si l'obamania opère encore en France, elle n'impressionne plus les "global leaders" qui tablent sur une évolution des rapports de force. La Chine est évidemment au centre de leur intérêt.

Les Chinois en force

L'Empire du Milieu avait d'ailleurs envoyé la plus imposante délégation. Le vice-premier ministre Li Keqiang, pressenti pour devenir Premier ministre en 2012, a été écouté dans un silence quasi religieux. S'appuyant sur des résultats économiques flamboyants, Le Keqiang a clairement indiqué que la Chine avait son mot à dire sur les grands thèmes de l'heure, qu'il s'agisse du

climat ou de la croissance, des changes ou de la régulation financière. La prestation chinoise aura passablement affaibli l'impact du prêche sur la bonne gouvernance prononcé deux jours auparavant par Nicolas Sarkozy. Le président de la République avait dénoncé la « *dénaturation du capitalisme* » et appelé de ses vœux une réforme du système monétaire international. Il entend profiter de la présidence française du G20 l'an prochain pour faire avancer cette idée et quelques autres comme l'alignement des règles prudentielles des banques américaines et asiatiques sur celles de l'Union européenne. Un encadrement sans doute souhaitable mais, selon certains analystes, les velléités de régulation pourraient casser ou du moins freiner la reprise. Quand les Chinois disent : voilà ce que nous avons fait et ce que nous ferons, Sarkozy morigène : voilà ce que vous devez faire. Jugé "populiste" par des banquiers,

le discours du président de la République aura surtout manqué de crédibilité en regard des paramètres économiques et financiers : alors que la Chine est devenue le grand argentier du monde, y compris des États-Unis, la France des grèves et des 35 heures accumule les déficits. Nicolas Sarkozy ne s'est pas attardé à Davos, ce qui est bien dommage, car on n'y va pas seulement pour délivrer un message ; il faut savoir écouter les autres. Avant de remonter dans son hélicoptère, le président de la République a quand même accordé quelques instants à la nouvelle présidente de la Confédération helvétique, Doris Leuthard, tandis que Christine Lagarde et Éric Woerth rencontraient le chef du Département fédéral des finances Hans-Rudolf Merz pour tenter de régler le différend fiscal entre la France et la Suisse. Sans que soient dissipées les zones d'ombre. ■

Guy C. Menuisier

LA RÉPUBLIQUE EN SPECTACLE

Une classe politique lamentable

Dialogue de sourds entre le président et onze "quidams", petites phrases montées en épingle, couacs entre des ministres affolés à l'approche des élections régionales, instrumentalisation de la justice...

La dernière semaine de janvier a donné une piètre image du personnel politique.

Rarement plus qu'en cette dernière semaine de janvier 2010 la République aura révélé son visage abject. On a d'abord assisté à un fort ennuyeux dialogue de sourds entre le président et onze "quidams", puis s'est déclenchée une série de "dérapages" verbaux et de couacs entre les ministres, le tout pour finir par la relance d'un pugilat sans merci pour la conquête de la première place... Dans tout ce vacarme, on chercherait vainement qui pense à l'intérêt national.

Dialogue de sourds

Du numéro télévisé du 25 janvier sur *TF1*, nous avons surtout retenu, des réponses de Nicolas Sarkozy à Laurence Ferrari, que la France resterait en Afghanistan et y enverrait des « *formateurs* ». En outre, que les clandestins débarqués en Corse seraient raccompagnés chez eux, afin de ne pas laisser croire « *aux esclavagistes et aux réseaux criminels* » que n'importe qui entre chez nous. Qui peut encore ajouter foi à ce genre de promesses solennellement affirmées par le président dès qu'il sent approcher des élections ?

Faisant ensuite cercle avec onze Français sélectionnés par le rasant Jean-Pierre Pernaut, M. Sarkozy a dialogué près de deux heures, les appelant toutes et tous par leur prénom - ce qui ne semblait guère les impressionner... On doit reconnaître qu'il connaît bien ses dossiers et qu'il est assez fort dans l'art d'écouter, tout en récitant son grand refrain d'autosatisfaction : sa politique est la meilleure possible, demain la croissance permettra à tous de trouver du travail et de recevoir des retraites décentes... Les visages restaient polis, mais plutôt dubitatifs, surtout celui du délégué CGT qui n'avait point le cou-teau entre les dents mais qui les serrait quand même... Sont bien sûr ressorties quelques marottes sarkozyennes : tout irait mieux si tout le monde travaillait plus, et surtout le dimanche (et tant pis pour la famille !...).



Ce n'est pas par des discours sur les Droits de l'Homme que les Français apprendront ce que c'est qu'être Français.

Entre les braves gens terrassés par leurs problèmes quotidiens et le chef de l'État obligé de se hausser au niveau de ce qu'il a décrété être l'intérêt général, le courant avait peu de chance de passer. Aux inquiétudes exprimées, il ne pouvait répondre que par un cours de politique économique. On était loin de la façon de nos rois de rencontrer le peuple dans la bonne humeur (voir pages 12 et 13).

Dérapages et couacs

Passons rapidement sur ce que l'on a appelé les dérapages verbaux du reste de la semaine : M. Frêche parlant de la « *tronche pas catholique* » de M. Fabius (voir page 14) ou M. Francis Delattre, maire UMP de Franconville, prenant la tête de liste du Parti socialiste du Val d'Oise pour « *un joueur de l'équipe réserve du PSG* »... Il est assez effarant que de simples propos de polémique populaire soient

montés en épingle comme l'événement du jour... La médiatisation a fait perdre aux Français le sens de l'humour. Léon Daudet pourrait-il encore parler en public aujourd'hui ?

Plus affligeant est le couac entre Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, qui voulait proposer une nouvelle loi pour aggraver les sanctions contre les fauteurs d'agressions sur les personnes âgées, et Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice, qui trouve suffisant l'arsenal législatif en matière criminelle. Les deux collègues semblent s'être réconciliés ce lundi soir sur l'idée qu'il faut savoir appliquer sévèrement les lois existantes, mais cette affaire révèle quand même l'affolement des ministres en cette période préélectorale. Une nouvelle loi, même inutile, aurait eu dans la logique de M. Hortefeux un effet sur les électeurs lepénistes, montrant que l'on ne recule devant rien pour assurer la sécurité dans

nos villes. Nos ancêtres savaient que l'abondance des lois marque surtout l'impuissance d'un régime à se faire respecter...

Un débat pour rien

On a eu aussi droit dans cette semaine navrante à une pitrerie d'Éric Besson, ministre de l'Immigration et de beaucoup d'autres machins. Constatant ce dimanche soir sur *France Info* que son débat sur l'identité nationale, pour 61 % des Français, n'a pas réussi à définir ce que veut dire être français et qu'il a donc été « *peu constructif* », il a dit devoir renoncer à la grande synthèse qu'il devait prononcer ce 4 février, mais il n'en a pas moins déclaré que le débat devait se poursuivre !

Il ne se demande même pas s'il pouvait sortir quelque chose de bon de l'idée d'une France encore définie lundi 25 par M. Sarkozy comme « *une communauté de gens différents qui, ensemble,*

construisent une nation avec des valeurs, des principes, des droits et des devoirs ». En somme on prend des individus venus de partout, on les métisse, on ajoute un zest de Droits de l'Homme, et cela fait une nation ! Or, ce que veulent les Français c'est parler de ce qui a fait leur âme au long des âges, de la souche où ils s'enracinent, de l'histoire commune dans laquelle se trace leur destin. Le débat raté était celui des personnes qui ont besoin de se persuader qu'être français sert à quelque chose. Il ne se situait pas entre Français.

Minable querelle

Pour clore la semaine, on a cru d'abord à une lueur de paix. La relaxe, prononcée le vendredi 28 janvier par le tribunal correctionnel, de Dominique Galouzeau de Villepin, laissait espérer une trêve entre l'ancien Premier ministre et l'actuel président de la République, mais on apprenait le lendemain que le procureur Jean-Claude Marin, au nom du Parquet, interjetait appel de cette décision !

Peu de Français comprennent quelque chose à cette fameuse affaire Clearstream. En revanche, tout le monde voit que l'on assiste à la lutte sans merci entre deux hommes avides de s'emparer du pouvoir en 2012. M. Sarkozy a-t-il fait pression sur le Parquet pour avoir la peau de son rival ? Lui qui parlait déjà de celui-ci comme d'un « *coupable* » avant même l'ouverture du procès a-t-il osé violer l'indépendance de la justice ? M. de Villepin, lui, ébranle l'opinion quand il dit que « *le président de la République, préfère persévérer dans sa haine plutôt que d'assumer la responsabilité de sa fonction* ». Le politicien traqué a tout de même plus de classe que M. Sarkozy, il n'a pas la bougeotte, il est de grande culture et connaît l'histoire de la France.

Cela dit, cette querelle politique nous laisse froids, car le combat de coqs pour le pouvoir est inhérent au régime républicain. Nous voulons, nous, la monarchie parce qu'avec elle la première place n'est pas objet de compétition et parce que le roi, gardien de père en fils de la pérennité nationale au-dessus des passions, n'est pas tenté de venger les injures faites à sa personne avant son règne. Il redonnerait sa vraie dignité au débat politique. ■

Michel Fromentoux

NOTRE SOUSCRIPTION

A nos amis, pour les bureaux de l'AF

À partir de ce numéro, nous ouvrons la souscription 2010, destinée à apporter à l'Action française l'aide financière indispensable pour boucler son budget car, comme toute publication politique indépendante des partis, elle ne bénéficie ni de l'aide des pouvoirs publics ni d'aucun soutien capitaliste.

C'est la rançon de notre indépendance. Cette aide pour subsister et se développer, notre journal ne peut la trouver qu'auprès de ses abonnés et de ses amis. En raison d'une réduction de surface de nos bureaux, nous sommes dans l'obligation d'entreprendre ce trimestre des travaux d'aménagement qui vont encore alour-

dir nos finances. Aussi nous lançons un appel pressant pour que vous nous aidiez à y faire face.

Il nous faut pour 2010 réunir le plus tôt possible 30 000 euros.

Merci d'avance.

Marielle Pujo



✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui retourner à cette adresse : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

SOCIÉTÉ

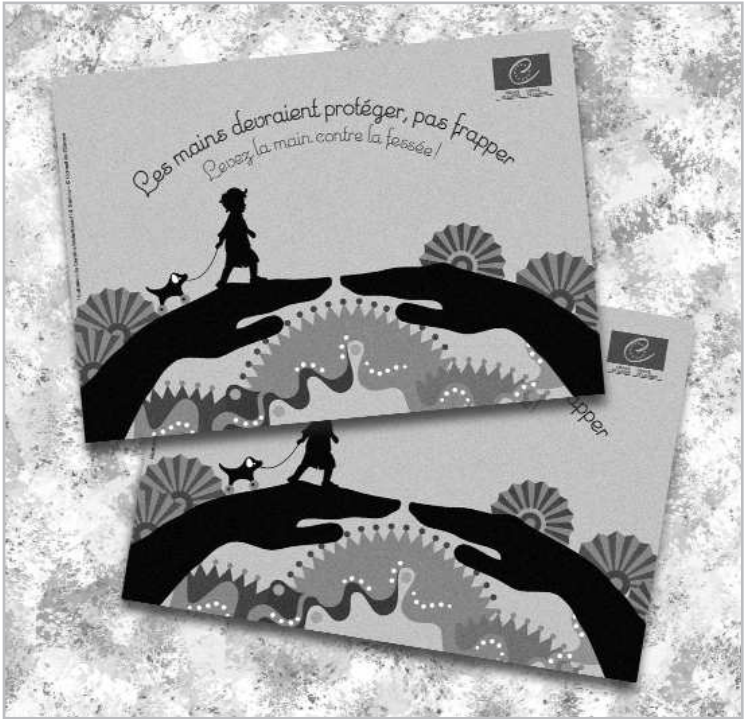
L'État, une assistante sociale

Encouragés par le Conseil de l'Europe, les députés s'immiscent dans la sphère familiale : une proposition de loi vient d'être déposée à l'Assemblée nationale afin que soit proclamée l'interdiction des châtiments corporels.

Le 22 janvier 2010, la proposition de loi visant à abolir les châtiments corporels infligés aux enfants a été enregistrée à l'Assemblée nationale. Le texte comprend un long exposé des motifs et un seul article qui dispose que « l'enfant a droit à une éducation non violente. Aucun enfant ne peut être soumis à des châtiments corporels ou à toute forme de violence physique. »

Campagne de sensibilisation

Edwige Antier, député UMP, est à l'origine de cette proposition. inspirée par une campagne du Conseil de l'Europe visant à promouvoir l'interdiction de la fessée sur les enfants, interdiction déjà appliquée dans plusieurs pays européens, notamment l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne. Cette campagne de « sensibilisation contre les châtiments corporels à l'encontre des enfants, » lancée à Zagreb en juin 2008, avait pour slogan : « Levez la main contre la fessée. » « L'abolition des châtiments corporels à l'encontre des enfants ne se décide pas par des sondages d'opinion ; c'est une question de vision et de décision politique », affirmait en 2008 M^{me} Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjoint du Conseil de l'Europe. Ce qui n'est pas sans nous laisser rêver sur les grands démocrates qui sont à la tête des institutions européennes. La proposition de loi déposée le 22 janvier s'inscrit dans cette dynamique. L'exposé des motifs est à ce titre très révélateur de l'état d'esprit proprement délirant qui



entoure le "débat" : « L'abolition des châtiments corporels doit faire partie du plan prévenant de la délinquance. [...] Toutes les études internationales démontrent [...] que l'usage de châtiments corporels fait croire aux enfants que la violence est acceptable. [...] Bien d'autres moyens moins dégradants existent pour instruire ou discipliner les enfants. [...] La punition corporelle envers un enfant doit être bannie sous toutes ses formes afin que ce dernier puisse pleinement s'épanouir. » Il faut prendre cet exposé des motifs avec une extrême prudence : les "études internationales" auxquelles il fait référence sont-elles de la même fiabilité que l'"unanimité" autour du réchauffement climatique pourtant

contesté par des scientifiques de renom dont le discours est passé sous silence ?

Le "bon parent"

Et l'exposé des motifs d'ajouter : « Si les enfants sont traités avec respect, les chances qu'ils traitent les autres avec considération sont plus grandes, y compris envers leurs propres enfants. Grâce à cette "parentalité positive", les parents ont de meilleures relations avec leurs enfants. » Si des tels arguments peuvent paraître pertinents et méritent d'être apportés au débat, ils semblent volontairement ignorer les dérives violentes d'enfants laissés à l'abandon par des parents démissionnaires et flirte joliment avec les idéologies pédagogistes à l'origine

de la remise en cause de l'autorité à l'école et de l'échec du système scolaire.

Le raisonnement s'achève par une leçon de morale : « Si les parents réagissent calmement lorsque leurs enfants font des "bêtises", s'ils leur offrent d'autres centres d'intérêts, ces derniers canaliseront leurs pulsions afin de se tourner vers des actions positives. Un bon parent n'est pas un chef mais un guide. »

Une loi inutile

L'on se demande bien, dans une société prétendument "libérale", au nom de quels principes et fondements, l'État peut s'estimer plus apte que les parents à décider quelle doit être la meilleure façon d'éduquer les enfants. Que son rôle soit d'empêcher les dérives inacceptables, c'est un fait établi. Qu'il soit de se substituer aux familles dans l'éducation de leurs enfants (peu importe que ses arguments tiennent ou non), est un scandale qui devrait faire bondir chaque homme encore libre dans ce pays. Edwige Antier a affirmé qu'elle ne souhaitait pas que cette loi soit inscrite dans le Code pénal mais uniquement dans le Code Civil : son but n'est pas de punir mais de contribuer à faire « évoluer les mentalités ». L'on voit mal comment une telle loi, déjà abjecte dans son principe, aurait pu être appliquée, sauf à installer des caméras de surveillance dans les domiciles et inciter les enfants à dénoncer leurs parents. (Mais peut-être s'agit-il de l'étape suivante ?) C'est, encore une fois, une "loi d'intention", sans véritable effet juridique, dont l'objet est d'apporter le sceau de la Loi à un débat sur la meilleure façon d'être parent. Cette loi n'a pas d'autre conséquence que de montrer que l'État est aujourd'hui incapable d'agir sur les vrais sujets (instruction, économie, social, immigration, sécurité) et se cantonne à un rôle d'assistante sociale. ■

Stéphane Piolenc

POLÉMIQUE AU PS
Pas catholique ?

M. Georges Frêche, président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, a certainement cédé une fois de plus à son goût pour la provocation en disant, dans L'Express, de M. Laurent Fabius, député de la Seine-Maritime et candidat socialiste aux élections régionales : « Voter pour ce mec en Haute-Normandie me poserait un problème, il a une tronche pas catholique. » Devant le vacarme déclenché, l'élu du sud a ensuite écrit à l'élu du nord non pas pour présenter des excuses mais pour expliquer que son propos « n'a pas de connotation religieuse » et ne fait point allusion aux origines juives de la famille Fabius. Laissons cette querelle se régler entre gens de gauche. Il reste toutefois que l'expression "pas catholique" est bel et bien entrée dans le langage courant pour désigner quelque chose ou quelqu'un ou quelque comportement qui "fait désordre". Maurras expliquait très bien ce glissement de sens dans sa préface à La démocratie religieuse : « Église catholique, Église de l'ordre, c'étaient pour beaucoup d'entre nous deux termes si évidemment synonymes qu'il arrivait de dire "un livre catholique" pour désigner un beau livre, classique, composé en conformité avec la raison universelle et la coutume séculaire du monde civilisé », alors que "non catholique" désignait un livre de « sauvegeons sans race ». La question de savoir en quoi M. Fabius entre ou non dans l'ordre du Parti socialiste ne nous regarde pas.

M.F.

Adoption homosexuelle



L'adoption par les homosexuels n'est pas encore autorisée par la loi, mais les pressions s'exercent déjà, comme jadis pour faire entrer l'avortement dans les mœurs... Le site du Salon beige relève le cas de deux concubines

pacées depuis un an, animées d'un irrésistible « désir commun d'enfant ». On est en plein romantisme.... La plus jeune, trente ans, s'est rendue en Espagne pour concevoir par insémination artificielle un enfant né en 2008. Sa compagne, trente-neuf ans, se disant mère « sociale » de l'enfant vient de se voir reconnaître par le tribunal de Créteil le droit de partager avec la mère l'autorité parentale, sous prétexte que les deux dames forment un « couple stable » (sic), qu'elles ont créé chez elles un cadre chaleureux et que la compagne a plus de moyens financiers que la mère. Une fois de plus, une prétendue bonne intention (se pencher sur une situation estimée particulière), servira à habituer l'opinion à ce que l'égoïste "désir d'enfant" (comme d'autres désirent un chien ou un manteau de vision...) passe avant l'intérêt de l'enfant à qui sera imposée une vie sans père... ■ M.F.

Départ du CEMA

L'amiral Édouard Guillaud deviendra chef d'état-major des armées (CEMA) le 25 février prochain. Depuis plus de trois ans, il était le chef d'état-major particulier du président de la République. Dressant le bilan de son prédécesseur, le général Jean-Louis Georgelin, notre confrère Jean-Dominique Merchet a souligné « sa volonté permanente de "durcir" l'armée », qui restera « la meilleure part de son héritage (Secret Défense, 29/01/2010). Dans un entretien accordé à Isabelle Lasserre et Étienne de Montety (Le Figaro, 30/01/2009) le général Georgelin identifie « le défi majeur des armées aujourd'hui » : en l'absence d'une menace d'invasion militaire, « nous ne sommes plus du tout dans une configuration où la nation a le sentiment de devoir remettre sa vie entre les mains des ar-

mées. [...] Mais tout le monde sait que le terrorisme est un risque important, que la menace balistique se développe, que les cyberattaques peuvent être dévastatrices, qu'il y a des menaces liées à l'accès aux matières premières, des risques de pandémie, d'effondrements de sociétés entières... »

« Pour des démocraties comme les nôtres », ajoute-t-il, il est très difficile « de conduire dans la durée des conflits » du type afghan. Il faut compter avec l'opinion. Or, selon un sondage Ifop pour la Fondation de l'Innovation politique, 45 % des personnes interrogées voudraient réduire en priorité les dépenses militaires... ■

L'ACTION FRANÇAISE 2000 TARIF DES ABONNEMENTS (paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	65 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

❑ MARTINIQUE ET GUYANE

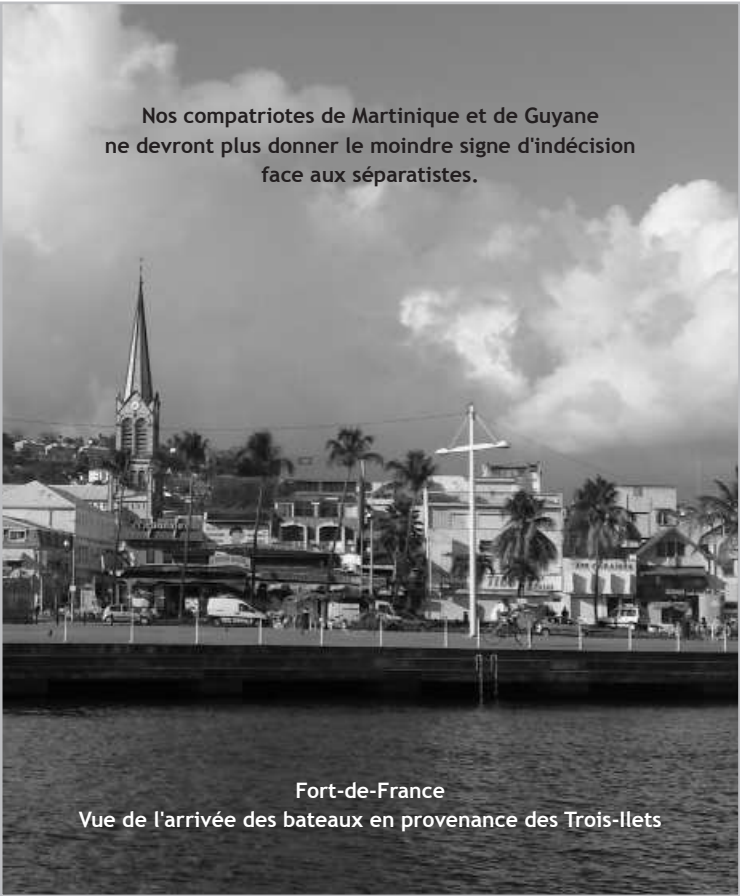
Le combat continue

Le 10 janvier Martiniquais et Guyanais avaient refusé par référendum la voie proposée vers l'autonomie. Quinze jours plus tard, de rares votants ont accepté la fusion du département et de la région...

Les partis du oui l'ont nettement emporté en Martinique et Guyane ce dimanche 24 janvier, contrairement au 10 janvier où le non avait été nettement majoritaire dans ces deux départements auxquels on proposait une sorte de préparation à l'autonomie par une collectivité régie par l'article 74 de la constitution française (voir *L'AF 2000* du 21 janvier). Cette fois ils ont donc accepté que, par la fusion du département et de la région, s'instaure une collectivité à statut particulier qui sortira ces deux provinces d'outre-mer du droit commun (article 73) qui les régit depuis des décennies.

Princes de l'ambiguïté

Notre ami guadeloupéen Édouard Boulogne qui, sur son blog *Le Scrutateur*, s'était engagé nettement aux côtés des partisans du non, le 24 comme le 10, se déclare « *déçu mais point trop surpris* ». Il lui semble « *qu'il n'y a pas de contradiction radicale entre le vote d'il y a quinze jours et celui d'aujourd'hui* ». D'abord, explique-t-il, « *parce que le 10 janvier la "droite martiniquaise" s'était engagée pour le non à l'article 74, c'est-à-dire contre l'autonomie. Or durement rappelés à l'ordre par ceux, haut placés, qui nourrissent à notre égard des intentions qui nous inquiètent, par des menaces, et des arguments, notamment alimentaires, la plupart de ses dirigeants ont cette fois fait campagne pour le oui.* » Décelant les « *raisons de stratégie politique et d'ambitions personnelles* », chacun cherchant à éliminer ses adversaires dans la compétition pour



le pouvoir, Édouard Boulogne explique que les partisans du oui rêvaient de pouvoir « *contrôler la prochaine assemblée régionale, et d'atteindre l'objectif du 74, en un peu plus de temps, et par d'autres moyens* ».

Forte abstention

En somme ils ont agi en « *princes de l'ambiguïté* », jouant le 24 janvier sur l'embarras des électeurs. « *Car le débat était trop technique pour la plupart des électeurs, dont beaucoup, les jours précédents, annonçaient leur in-*

tention de s'abstenir faute de comprendre ce qui leur était demandé exactement. Le 10 janvier, quand il a fallu choisir le maintien dans la France comme département à part entière, les Martiniquais se sont déplacés pour voter (55 % de participation), et ont voté non à l'autonomie à 79% des votants. Aujourd'hui, perplexes, déboussolés, les électeurs (et il en est de même en Guyane) se sont largement abstenus (à peine 32 % de votants). Et c'est un caractère essentiel du scrutin de ce jour. » Il faut bien se dire que, parmi ceux

qui ont voté oui le 24, nombreux sont ceux qui avaient voté non le 10 ; ils n'ont pas pourtant récusé leur vote d'hier. Soumis à la propagande de l'UMP, beaucoup ont considéré l'assemblée unique comme plus pratique, permettant une administration moins compliquée, des économies de fonctionnement, etc.

Pour une citoyenneté pleinement française

Édouard Boulogne n'entend point baisser les bras. Lisons ce sage conseil politique qui, pensons-nous, vaut en tout lieu et en tout temps : « *Nous avons remporté, il y a quinze jours une victoire très importante. Le contretemps du 24 janvier n'efface pas le résultat précédent. Il retarde seulement le coup de grâce que nous comptons porter aujourd'hui. La politique est un effort tenace pour perforer des planches de bois dur. Sommes-nous des endurants, des coureurs de fond, ou des velléitaires, incapables de tenir la distance, et de persuader nos concitoyens ? Le non eût été souhaitable, à nos yeux, le 24 ? Certes ! Le succès du oui ne serait une catastrophe que s'il nous désarmait. Mais, j'en suis certain, pour un très grand nombre, il n'est qu'une donnée nouvelle du problème politique qui est le nôtre : comment promouvoir le bien-être de nos terres d'outre-mer, dans une citoyenneté pleinement française, en écartant définitivement le spectre de l'indépendance.* » Souhaitons à nos compatriotes de Martinique et de Guyane de savoir profiter de cet échec pour se ressaisir tant qu'il est encore temps. Qu'ils ne donnent plus le moindre signe d'indécision face aux séparatistes qui seraient bien trop contents d'attiser les ressentiments. Qu'ils prennent donc modèles sur les Mahorais, lesquels ont payé cher leur volonté d'être un département pour être concrètement arrimés à la métropole et qui ont finalement gagné ! ■ **M.F.**

✓ D'après Édouard Boulogne : www.lescrutateur.com

Signes des Temps

» ARMÉE

Pour Bernard Kouchner, les troupes françaises en Afghanistan ont, par rapport à d'autres troupes, l'avantage de « *savoir parler aux paysans* ». Il faut cependant espérer que Nicolas Sarkozy n'ait pas l'idée d'utiliser l'armée pour calmer la colère des paysans français...

» MODEM

François Bayrou n'a plus qu'une seule idée en tête : donner des gages à l'électorat socialiste pour tenter d'en capter une partie en 2012. Mais les élus du Modem, alliés à la droite dans les conseils régionaux, le suivront-ils dans cette voie ? Et son électorat de centre droit sera-t-il tenté par l'aventure ? Mettre vingt ans à s'affranchir de la tutelle de la droite pour devenir finalement un supplétif de la gauche, cela pourrait être le triste destin du "leader" centriste.

» MORTALITÉ

N'adhérez pas à l'UMP ! C'est le conseil de santé publique du porte-parole du parti, l'imitable Frédéric Lefebvre. Il a en effet justifié la perte de 22 000 adhérents en expliquant que beaucoup étaient morts. Ce qui, rapporté au nombre total d'adhérents, représente une mortalité de 9 %. Adhérer à l'UMP, c'est plus dangereux que la grippe A !

» PORNOGRAPHIE

En conflit contre le moteur de recherche Google, la Chine se défend de vouloir censurer les sites qui critiquent le régime. Officiellement, sa volonté de surveiller Internet correspond à une vaste campagne de lutte contre la pornographie. Et le régime promet même 10 000 yuans, c'est-à-dire 1 000 euros, aux Chinois qui dénonceraient les sites "pornographiques". Mais dans la pratique, les sites visés par le contrôle des autorités chinoises sont surtout les sites dissidents. À Pékin, on a visiblement une curieuse définition de la pornographie...

G.C.

Une France à la fois féconde et vieillissante



Même si le taux de fécondité des femmes françaises (1,99 enfant par femme) est encore légèrement inférieur au seuil symbolique de 2,1, il reste parmi les plus importants d'Europe.

Alors que démarre partout en France la campagne de recensement 2010, l'Insee a présenté ses chiffres : en 2009, la population française a augmenté de 0,5 % pour atteindre 64,667 millions d'habitants.

Naissances et migrations

Et c'est bien grâce aux naissances que la population française continue de croître alors que, chez nos rares voisins européens dont la population augmente encore, comme l'Espagne, le Portugal ou l'Italie, c'est le solde migratoire positif qui est le principal responsable de l'accroissement. Dans l'Hexagone, on a enregistré seulement 71 000 migrants en 2009 alors que le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, est presque quatre fois supérieur, représentant 275 000 nouveaux habitants. Évidemment, les statistiques de l'Insee ne distinguent pas dans ces chiffres la

part des naissances dans les familles ayant récemment accédé à la nationalité française. Même si le taux de fécondité des femmes a légèrement baissé en 2009, à 1,99, très légèrement inférieur au seuil symbolique de 2,1 il reste parmi les plus importants d'Europe. Et cette exception française est telle que la France fournit à elle seule près de la moitié du solde naturel de l'ensemble de l'Europe : les 821 000 naissances enregistrées en France en 2009 sont supérieures de 275 000 au nombre de décès, alors que le solde naturel de l'ensemble de l'Union européenne ne représente que 600 000 nouveaux habitants.

Un exemple en Europe

Cette démographie exemplaire, qui nous différencie de plus en plus des autres pays d'Europe, est sans doute due en partie à une législation et à des choix politiques qui sont globalement fa-

vorables à la maternité. Mais elle ne saurait faire oublier la réalité du vieillissement de la population. Le débat sur les retraites sera bientôt rouvert dans un pays dont 16,6 % de la population a plus de soixante-cinq ans. En dix ans, la part de la population âgée de moins de vingt ans a continué à diminuer pour atteindre 24,7 %. Et la courbe ne devrait pas s'inverser puisque l'Insee confirme cette année encore que l'espérance de vie progresse de deux mois. Elle est désormais de 77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes, ce qui nous place, là encore, en tête des pays européens. Et ce qui prend un sens tout particulier au regard de la question de "la retraite à soixante ans". L'Insee dessine donc le portrait relativement paradoxal d'une France tout à la fois féconde et vieillissante. ■

Guillaume Chatizel

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?
Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT
EN PAGE 4

■ BIOÉTHIQUE

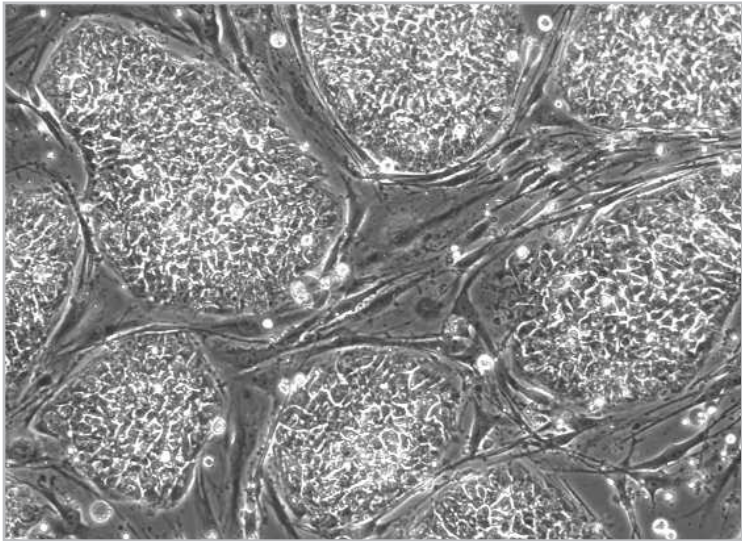
La course de l'âne

La mission parlementaire sur la révision des lois de bioéthique a rendu son rapport avec un an de retard, sans proposer aucun bouleversement. De toute façon, le Conseil d'État avait déjà fixé ce qu'il fallait admettre ou non.

Faits positifs, le rapport rejette le principe des mères porteuses et la généralisation du diagnostic pré-implantaire (DPI) opéré lors des fécondations *in vitro*. La majorité des membres de la mission estiment « nécessaire de maintenir les dispositions de la loi réservant aux couples composés d'un homme et d'une femme la possibilité de recourir à l'AMP » (aide médicale à la procréation). Le rapporteur Jean Léonetti ne souhaite pas non plus en élargir l'accès aux femmes célibataires. Nécessité économique fait loi : l'AMP coûte déjà deux milliards d'euros par an ; et le DPI coûterait le double s'il était généralisé.

Accès assoupli à l'AMP

Aujourd'hui, rappelle le député, « pour pouvoir recourir à la procréation assistée, l'homme et la femme [...] doivent être "mariés ou en mesure d'apporter la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans" ». M. Léonetti voudrait que le dispositif d'accès à l'AMP ne différencie plus les couples pacsés des couples mariés. Avec, bien sûr, les conséquences pour les enfants de ces mariages à l'essai, victimes d'une multiplication potentielle des familles monoparentales après la rupture du Pacs. Le rapport suggère également d'ouvrir des exceptions aux deux ans de vie commune « pour raisons médicales ou d'âge ». Or, les chances de réussir une fécondation *in vitro* deviennent infimes passés trente-huit ans. Autre proposition : rendre possible l'implantation d'un embryon stocké antérieurement chez la



Les recherches sur les cellules souches sont porteuses d'espoirs... et de frustrations.

jeune veuve. Car « on peut supposer que [son] intérêt est de naître », observe dans *La Croix* Marianne Gomez (17/01/2010). Magnifique déclaration qu'on aimerait bien voir appliquée à tous les malheureux éliminés par l'avortement... En revanche, la fécondation *in vitro* par le sperme d'un conjoint décédé doit rester interdite selon les parlementaires.

Devenir des embryons

Ceux-ci voudraient permettre le dépistage de la trisomie 21 dans le cadre du DPI, en cas de suspicion ou de risque. Ainsi envisagent-ils à terme l'éradication de tous les enfants atteints de cette maladie. Qui, à part la fondation Lejeune, s'échinera encore à trouver des traitements ? Nous sommes au cœur d'un eugénisme qui n'ose pas s'avouer.

La mission entend « maintenir l'encadrement actuel concernant la conception, la congélation et le devenir des embryons surnuméraires ». N'est-ce pas le rôle classique d'une commission que d'enterrer les problèmes qu'on ne sait pas résoudre ? À propos de l'expérimentation sur les embryons, imaginons en toute modestie une petite fable, une course de vitesse récompensée par un cadeau mirobolant, la prolongation de la vie humaine. D'un côté, un âne ; de l'autre, des alezans. Sur qui devrait miser le parieur ? Sur les seconds bien sûr. Or, cet âne, c'est la recherche sur les embryons. Son "jockey", du nom de Peshchanski, est payé par l'Inserm. Il travaille dans un immense laboratoire, le Genethon, subventionné en partie par le Téléthon. Mis à l'essai depuis 2004, il est

toujours là malgré ses échecs. « Les recherches effectuées ont contribué à l'élaboration d'éléments de réponse à quatre questions relevant de la connaissance fondamentale », prétendent les parlementaires : « Qu'est-ce qui explique la pluripotence d'une cellule ? Comment maîtriser les mécanismes de différenciation cellulaire ? Comment réduire le risque tumoral ? Comment assurer une compatibilité immunologique ? » Mais l'expérimentation sur les embryons n'a produit selon nous aucun résultat décisif en matière de traitement des maladies. Pourtant, la commission espère qu'à force de se casser les pattes, l'âne finira par gagner.

Parier sur les cellules souches adultes

Et les alezans, me direz-vous ? Ce sont les cellules souches adultes, extraites principalement du cordon ombilical, de la peau, de la moelle osseuse. « Certaines cellules souches adultes ont prouvé depuis plus de trente ans leur potentiel thérapeutique », reconnaît la mission. Cependant, il lui paraît « difficile de mettre en avant l'efficacité d'une technique au détriment d'une autre quand l'ensemble des équipes de recherche en est encore au stade des études fondamentales ». Aussi les parlementaires refusent-ils de « traiter ces différentes voies en termes de concurrence ou d'alternatives ». Ces alezans mériteraient pourtant des encouragements tout particuliers. Décidément, si âne il y a, si jockey il y a, qui porte le bonnet ? C'est un bonnet d'âne d'honneur à longs poils bouclés que nous posons sur la tête de la commission. ■

Dr Jean-Pierre Dickès
Président de l'Association catholique des Infirmières et Médecins

✓ Voir sur le sujet les Cahiers Saint-Raphaël : « L'eugénisme et les bébés éprouvettes » ; 8 euros l'exemplaire ; 2 route d'Équihen 62360 Saint-Étienne-au-Mont.

Une montgolfière contre la vie

Les promoteurs de la culture de mort sont prêts à tout, fût-ce aux pires fautes de goût, pour imposer leurs fantasmes à l'opinion. Voilà qu'ils se préparent à envoyer dans les airs une montgolfière en forme de préservatif géant, qui mesurera 40 mètres de haut, coûtera 150 000 euros et survolera une centaine de capitales des cinq continents. Le projet a été lancé le 26 janvier par Gérard Feidzer, directeur du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, dans le but « de promouvoir le préservatif et d'aider les pays du Sud les plus touchés par le Sida ». L'engin spatial ne pourra évidemment pas ressembler à une montgolfière (c'est pourquoi on l'appellera, semble-t-il, « condomfière »), mais il fonctionnera sur le même principe (de l'air emprisonné et réchauffé par un brûleur) et voguera au gré des vents comme il y a deux cents ans. Cela constitue une insulte à la mémoire des frères Montgolfier, catholiques et enfants d'une famille de seize enfants du Vivarais, qui n'auraient jamais supporté que leur invention servît à diffuser le refus de la vie. Cet énorme mensonge aéroporté insulte aussi le pape Benoît XVI, qui a toujours enseigné à la jeunesse que le préservatif ne protège pas efficacement contre les conséquences d'une sexualité débridée. Heureusement certains États s'apprêtent à refuser leur ciel à cette propagande mortifère, l'État du Visconsin (États-Unis) notamment. Gageons qu'il ne sera pas le seul... ■ M.F.

Profanation

Le monument aux morts de la place Carnot à Rouen, œuvre de Maxime Real del Sarte, comporte deux poils dont l'un porte les traits de Charles Maurras, symbole de la défense acharnée de la patrie. Cela semble ne pas être du goût des imbéciles qui ce lundi 1er février ont arraché la tête de notre maître. Nous ignorons encore si l'attentat a été revendiqué ni si une enquête est ouverte. La police ne semble guère empressée d'agir. Nos amis rouennais ne manqueront pas d'élever la vigoureuse protestation qui s'impose, à laquelle pourraient se joindre tous les Rouennais écœurés d'une telle atteinte à un monument aux morts et au patrimoine artistique de leur ville.

La liturgie refusée



Le pape Benoît XVI avait publié dans un esprit de paix et d'unité le 7 juillet 2007 le *Motu Proprio Summorum Pontificum*, ouvrant très largement les possibilités de célébrer la messe traditionnelle antérieure à la réforme de 1970. Or il s'avère qu'en France

des évêques et des curés de paroisse s'obstinent à refuser à leurs ouailles l'accès au trésor liturgique codifié par saint Pie V et qui a façonné l'âme de tant de générations ! Voilà que samedi 22 janvier, une trentaine de fidèles ont dû occuper l'église de l'Immaculée Conception (Paris, 12^e arrondissement) dans l'espoir d'obtenir un entretien avec le curé, l'abbé Géniteau, et de lui demander que la célébration traditionnelle soit concédée à un groupe qui la demande depuis avril 2008. Rassemblés pour prier autour de la crèche, ils ont dû plier bagage à l'arrivée, après 20 heures, de trois cars de police, sirènes hurlantes, autorisés expressément par le cardinal Vingt-Trois à les mettre dehors ! Le groupe qu'ils ont créé (le DALE, « droit à la liturgie extraordinaire ») entend mener d'autres opérations de ce genre. L'un des porte-parole du groupe, notre ami Emmanuel Delhoume, écrit sur son blog : « La liturgie

est un don avant d'être un droit. Le *Motu Proprio* ne s'adresse pas à un groupe déterminé, il s'adresse à l'ensemble de l'Église. [...] Nous sommes face à un curé qui se conduit en propriétaire et non en serviteur de l'Évangile de Notre-Seigneur. [...] Il ne s'agit pas pour nous d'un caprice mais de la Sainte Messe, de ce qui vient nous nourrir, de ce qui nous apporte la grâce. » Face à des clercs qui donnent des pierres à ceux qui demandent du pain, ne faudra-t-il pas recourir à Rome ? ■

Les discussions continuent

Les discussions doctrinales entre les théologiens de Rome et ceux de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, ouvertes le 26 octobre dernier, se sont poursuivies à huis clos ce lundi 18 janvier. Comme il se doit, rien n'en a trans-

piré. On sait seulement que l'ensemble est filmé, notamment pour que le Saint-Père puisse être réellement tenu au courant des arguments avancés de chaque côté. On sait aussi depuis le communiqué de presse qui a suivi la première rencontre les questions qui doivent être examinées peu à peu : la notion de Tradition, le missel de Paul VI, l'interprétation du concile Vatican II en continuité avec la Tradition doctrinale catholique, l'unité de l'Église, les principes catholiques de l'œcuménisme, le rapport entre le christianisme et les religions non chrétiennes, la liberté religieuse. Il est clair que des discussions d'un tel niveau doivent à tout prix se dérouler loin du vacarme médiatique, et que nul, en dehors des intéressés, ne doit avoir la possibilité de donner son opinion sur le déroulement des rencontres. Seule demande de Mgr Fellay, supérieur de la FSSPX : que les fidèles prient sans relâche le rosaire ! ■ M.F.

UNION EUROPÉENNE

Feu sur Catherine Ashton

L'UE s'est montrée bien timide dans la coordination des États membres venus au secours d'Haïti. Cela nourrit de nouvelles critiques formulées à l'encontre de Catherine Ashton, Haut Représentant pour les Affaires étrangères.

Deux semaines après le terrible séisme survenu en Haïti, les ministres européens sont enfin convenus, le 25 janvier, de créer une cellule de coordination « pour échanger les informations sur les moyens civils et militaires » apportés par les États membres.

Aucun bilan chiffré

« Encore une fois, déplore Jean Quatremer, les Européens ont agi en ordre dispersé alors qu'ils sont les principaux contributeurs : 400 millions d'euros, environ, contre 100 millions de dollars dévalués pour les Américains. » (Coulisses de Bruxelles, 19/01/2010) Le 22 janvier, Nicolas Gros-Verheyde estimait à 2 000 le nombre d'Européens engagés au titre de la protection civile, dont 1 300 Français. Des chiffres que l'UE s'est montrée incapable de lui fournir : « Pour trouver de l'information, il fallait la chercher ailleurs dans les capitales, voire auprès de l'US Army. » (Bruxelles 2, 28/01/2010) Un comble ! Peut-être les flottements consécutoifs à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne expliquent-ils en partie ces déboires. À moins que cette inertie soit inhérente au fonctionnement de la machine administrative européenne. Gou-verné par le consensus, cet empire normatif n'apprécie pas d'être bousculé. « Le mode de décision européen est trop lent pour s'adapter à une crise soudaine », observait Jean-Pierre Jouyet au lendemain de la présidence française de l'UE, tandis qu'il accusait la Commission d'avoir « mal ana-



lysé » la nature de la crise financière (Une présidence de crises, Albin Michel).

Fallait-il se rendre sur place ?

Tandis qu'on ressort des tiroirs un rapport de 2006, où Michel Barnier proposait la création d'une force européenne de protection civile, les critiques redoublent à l'encontre de Catherine Ashton, le Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité. Moults commentateurs ont regretté qu'elle ne se soit pas rendue sur place, alors qu'Hillary Clinton se

trouvait à Port-au-Prince le 16 janvier. « On aurait pu imaginer que le drapeau européen soit visible plus rapidement », affirme Pierre Lellouche, le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes (Euractiv, 27/01/2010). Les européens se bercent d'illusions : aux côtés du secrétaire d'État américain, en effet, le Haut Représentant n'aurait pas accaparé l'attention des médias. Pour avoir assisté, la semaine dernière, à une allocution du président du Conseil européen Herman Van Rompuy prononcée à Paris, nous pouvons témoigner de la relative indifférence suscitée par le déplacement d'une telle personnalité.

M^{me} Ashton a tenté de se justifier : « Je n'avais rien à fournir sur le terrain sinon prendre un espace précieux alors que les avions étaient incapables d'atterrir à cause de l'état de l'aéroport. Je ne suis pas un médecin, ni un pompier. Ma place était de réunir une coordination au niveau de l'UE et des Nations Unies. » (Bruxelles 2, 20/01/2010)

Diplomatie européenne sans finesse

Nicolas Gros-Verheyde lui reconnaît le mérite de ne pas avoir versé dans la "politique spectacle" : « Sa place était davantage à Bruxelles », estime-t-il, « pour organiser, coordonner l'action au niveau politique. Ce qu'elle a fait en convoquant (un peu tard) un conseil des ministres extraordinaire » (Bruxelles 2, 25/01/2010). À l'opposé, Jean Quatremer a publié un article assassin : « Elle a manifestement décidé d'interpréter à minima ses nouvelles fonctions, à la fois par flemme et par désintérêt pour un poste qu'elle n'a jamais demandé. [...] Annonçant, lundi, les chiffres de l'aide européenne, Ashton a été tellement confuse que Miguel Angel Moratinos, le chef de la diplomatie espagnole dont le pays assure la présidence tournante de l'Union, s'est fait un plaisir de la reprendre pour expliquer clairement la situation. Et en trois langues, alors qu'Ashton est incapable de parler autre chose que l'anglais. » (Coulisses de Bruxelles, 26/01/2010) Sa désaffection pour la langue de Molière inquiète Jean-Pierre Raffarin. Dans ces conditions, admet l'ancien Premier ministre, on peut « douter du degré de sensibilité et de finesse de la prochaine diplomatie européenne ». Quant aux souverainistes, ils se réjouiront peut-être de ces déboires, qui sont autant de freins au développement du Service européen pour l'Action extérieure menaçant, à leurs yeux, la diplomatie française. ■

Grégoire Dubost

Féminiser l'Otan

Madrid nous avait prévenus : l'égalité hommes-femmes figure parmi les priorités de son semestre européen. Intervenant devant une commission du Parlement européen, le ministre espagnol de l'Égalité, M^{me} Bibiana Aído, a exprimé, selon le communiqué de l'assemblée, la volonté « d'encourager le partage des tâches entre les femmes et les hommes ». Par ailleurs, au cours d'une conférence organisée à Bruxelles par la Commission européenne et l'Otan sur « les femmes, la paix et la sécurité », le premier vice-président du gouvernement espagnol, M^{me} Maria Teresa Fernández de la Vega « a défendu l'idée de recourir à des quotas afin de parvenir à ce que les femmes participent à tous les niveaux, civil et militaire, aux processus de paix et au règlement des conflits ». Et de demander « instamment aux organisations internationales de prendre des "engagements contraignants" » à cet effet. Le secrétaire général de l'Otan, le Danois Anders Fogh Rasmussen, aurait certes « appuyé la suggestion de fixer des "objectifs" pour la participation de la femme [sic] à tous les niveaux », rapporte la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne. Il aurait « cependant considéré que le fait d'imposer un quota à l'Otan "ne serait pas réaliste" étant donné "les différentes traditions nationales qui s'y trouvent" ». Remarque de bon sens, au demeurant bien timorée. Faut-il rappeler que l'Organisation du traité de l'Atlantique nord est une structure à vocation militaire ? Avec cela, la stabilisation de l'Afghanistan semble en bonne voie... Le rendez-vous "féministe" suivant était fixé au mercredi 3 février, date à laquelle devait se tenir à Cadix une « réunion informelle des femmes ministres en exercice » de l'UE. Madrid nous a annoncé qu'une "déclaration politique" serait adoptée lors de ce sommet. Faut-il s'attendre à de nouvelles surprises ?

G.D.

Nouveau primat en Belgique



« Je serai prêtre. » Chahuteurs et joyeux, un groupe de disciples de Notre-Dame de la Paix à Namur se récrie et, en riant, prophétise : « Mais non, André,

pas un simple prêtre : tu seras pape un jour. » Ne brûlons pas les étapes. M^{sr} Léonard, évêque de Namur, a été choisi par le pape pour devenir primat de Belgique. En sa nouvelle qualité, il abandonne le second patronyme de Mutien pris lorsqu'il est devenu évêque par référence au frère Mutien de Malonne, canonisé il y a plus de vingt ans. Désormais son second prénom sera celui de Joseph, saint patron de la Belgique. Étonnante destinée pour un homme dont la foi et les certitudes jettent le trouble dans une Église largement sécularisée. Avec un sourire, et un peu d'irrespect, on pourrait dire qu'André est né dans un bénitier... Orphelin de guerre, il fut élevé dans la foi par sa mère, avec ses trois frères. Le choix de Benoît XVI n'éteint pas la polémique. La Libre Belgique, jadis (il y a très longtemps...) moniteur d'un catholicisme conservateur, publie un éditorial plus critique que serein. On

y relève essentiellement que l'arrivée de « l'évêque de Namur [...] sera jugée catastrophique par une autre partie des chrétiens [...] au vu des positions prises dans le passé par M^{sr} Léonard et de son style autoritaire ».

Parler quitte à déplaire

Ton encore mesuré comparé à cette lettre d'un jésuite professeur émérite aux Facultés de Namur et parue dans Le Soir. Pour lui cette nomination fait déborder la coupe. Il dit se « désolidariser d'une institution » entendez l'Église catholique. Parmi les défenseurs du nouveau prélat : le doyen du chapitre de la cathédrale de Namur, le chanoine Michel Dangoisse : « M^{sr} Léonard n'a jamais rien dit d'autre que ce que dit l'Église. M^{sr} Daneels est un homme de prière, un homme de Dieu, un homme de compromis, un bon Belge en somme. M^{sr} Léonard, c'est autre chose. Au moins, avec lui on sait

où on va. Comme lui, je préfère déplaire que me taire. » Le milieu politique, lui, se tait ou commente avec prudence, hésitation, réticence. Il préfère, dans l'ensemble, insister sur la séparation de l'Église et de l'État. Parallèlement Le Soir vient de publier à la une et sur quatre pleines pages une enquête sur les croyances des Belges. Il en ressort qu'un Belge sur trois a renoncé à la foi. Mais nombre de catholiques "à la dérive" sont en quête de spiritualité. C'est un état des lieux dressé à l'intention de M^{sr} Léonard. Le journal conclut que « catholiques ou non-catholiques ont des choses à lui apprendre sur leurs besoins réels. Une véritable erreur stratégique serait de ne pas les écouter. » M^{sr} Léonard est un homme intelligent. N'insultons pas l'avenir en lui fermant la porte et en refusant le pari de concilier doctrine et ouverture. ■

Charles-Henri Brignac

» SURSIS

Candidate malheureuse à un poste de commissaire européen, la Bulgare Rumiana Jeleva a dû céder sa place. Le Parlement devant auditionner son successeur, l'élection du nouveau collègue s'est trouvée retardée. En conséquence, la Commission "Barroso II" devrait être investie le mardi 9 février, à Strasbourg et non à Bruxelles, ce dont se réjouira la capitale alsacienne.

ÉTATS-UNIS

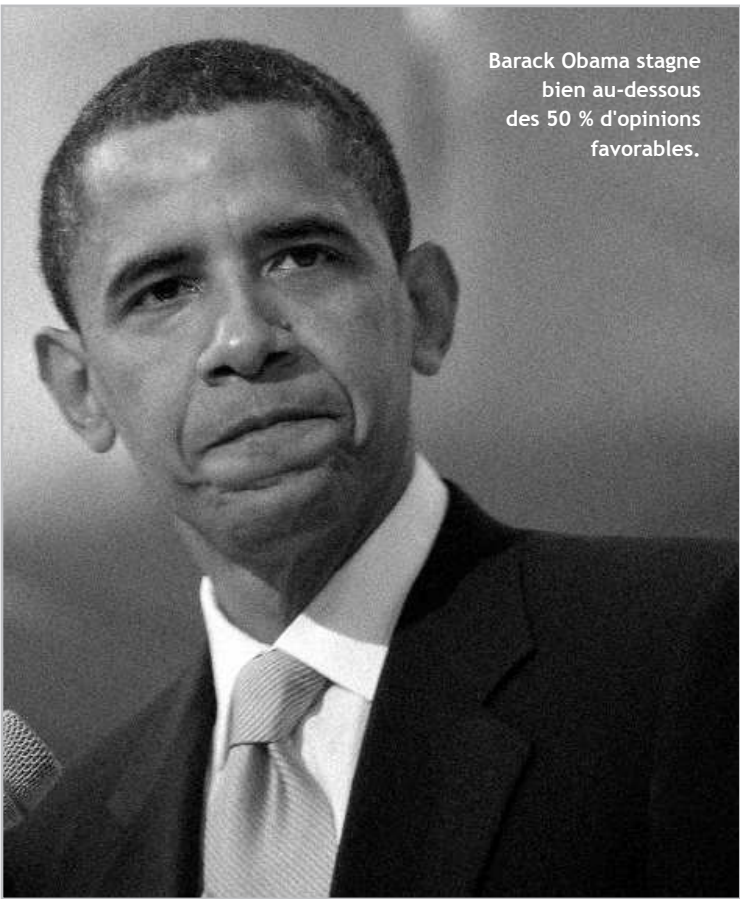
L'Amérique n'y croit plus

Après un an de pouvoir, Barack Obama préside une Amérique à l'économie essoufflée, qui improvise en Irak et en Afghanistan. Le spectre de Jimmy Carter ressurgit tandis que stagne la popularité du chef de la Maison Blanche...

Il a suffi d'un an de pouvoir à Obama pour pousser l'Amérique au fond d'une impasse. L'injection de 787 milliards de dollars dans l'économie ne l'a pas stimulée, mais assoupie. Le taux de chômage dépassera bientôt 11 % de la force de travail. Le plus énorme déficit budgétaire depuis 1945 atteint 1,4 trillion de dollars. L'inflation augmente. Le dollar s'étirole. Le marché immobilier s'effrite. Obama a de facto nationalisé la construction automobile, le secteur financier et le système bancaire. La protection démagogique de l'environnement corsète l'industrie et stérilise les investissements.

Libéralisme et socialisme

Les billets verts brûlent les mains des dirigeants : on a l'impression que l'argent s'envole par les fenêtres de la Maison Blanche. Cent milliards de dollars étalés sur dix ans sont prévus pour limiter les émissions de carbone : réchauffement climatique oblige. Une imposture ruineuse. Comme celle qui entoure la réforme de l'assurance santé. Les contribuables paieront 2,5 trillions de dollars pour voir se bureaucratiser maladies et accidents. L'Amérique oscille entre un libéralisme de mœurs et un socialisme de gestion. Au milieu, Obama poursuit sa fuite en avant. Les deux guerres sont conduites dans le même style : l'improvisation stratégique le dispute au calcul politicien. En Irak, les Américains plient bagage sans tenir compte de l'escalade de la violence, de l'instabilité de l'État, des haines religieuses. Le feu couve. Tout est possible, y compris un embrasement et un retour à la case départ. En Afghanistan, les Américains ont prévu de se retirer dans dix-huit mois sans tenir compte de l'impréparation de l'armée locale, d'une corruption dévoreuse d'institutions, d'une subversion accapareuse de territoire. Là aussi, tout est possible. Dans les deux guerres, il manque la résolution d'écraser l'ennemi. Le souci de Bush fut de toujours



Barack Obama stagne bien au-dessous des 50 % d'opinions favorables.

ménager à l'armée une double sortie honorable. Il dut s'éclipser avant de la vivre. Obama a repris l'idée en la programmant. Il a transformé l'Irak en laboratoire oriental concoctant une démocratie surréaliste, et l'Afghanistan en champ opérationnel réservé à une police internationale.

Une humilité inédite

Bien sûr, tous les clignotants du régime sont au rouge. Depuis un mois, Obama stagne bien au-dessous des 50 % d'opinions favorables. Le pays n'y croit plus. Ceux qui ont voté pour lui ne le clament pas ; ceux qui ont voté contre lui pensent à Jimmy Carter, le président à un seul mandat. Les éditorialistes, aussi, évoquent ce calamiteux falot. C'est vrai que les deux hommes se ressemblent : même sclérose idéologique, même absence de vision, même illusion devant les réalités. Cependant, Obama a un "plus" : il est noir, donc, pour l'ins-

tant, intouchable. Pour l'instant seulement. D'ailleurs, Obama l'a bien senti le 27 janvier. Ce soir-là, il prononça le traditionnel discours sur l'état de l'Union devant les deux chambres réunies. Les applaudissements des démocrates sonnaient faux et le silence des républicains sentait l'ironie. Tout le monde constata qu'Obama avait perdu beaucoup de sa superbe et qu'il trempait ses propos dans le pathétique. C'était nouveau. L'Américano-Kenyan ne nous avait pas habitué à tant d'humilité fiévreuse, presque désespérée. Lorsqu'il affirma que le chômage était le problème numéro un, que le Congrès devait multiplier les "bonnes" lois et que son gouvernement souffrait d'un manque de crédibilité, passa dans l'assistance le souffle des bilans douloureux et des lendemains ingrats. Dans neuf mois seront renouvelés une bonne partie des parlementaires et des gouverneurs. Ces élections de mi-mandat apparaissent toujours comme

une épreuve pour le pouvoir en place. Cette fois-ci, l'épreuve risque d'être terrible pour les démocrates - et donc pour Obama. Déjà, des signes avant-coureurs confirment les sondages et pourraient préfigurer les votes de novembre prochain. Dans une série de duels spéciaux (souvent provoqués par une démission ou un décès), les républicains réussirent à porter le fer dans la plaie. C'est Christopher Christie qui s'installa au poste de gouverneur du New Jersey et Bob McDonnell à celui de la Virginie. Deux belles victoires. D'autant qu'elles furent acquises grâce à un programme conservateur : pas de pression fiscale, non à l'avortement et rejet du favoritisme pro minorités.

Veto républicain

Ces deux victoires allaient être surpassées un peu plus tard par une troisième, celle-là au Congrès. Le 19 janvier, Scott Brown, représentant de la droite anti-étatiste, pulvérisa au Massachusetts Martha Coakley, championne d'un libéralisme saumoné, et put ainsi s'installer dans l'une des travées du Sénat. En apparence, ce coup heureux ne donne qu'un élu de plus au Parti républicain. Mais, en réalité, Brown décrocha deux timbales. D'abord, il arracha aux démocrates humiliés et furieux le siège que leur icône gauchiste-subversive Edward Kennedy occupa pendant quarante-sept ans avant de mourir l'été dernier. Investir un fief vieux de près de cinquante ans, c'est pour l'opposition davantage que de l'impudence - une insulte. Ensuite, Brown devient le quarante et unième sénateur républicain. Chiffre-clé, chiffre-charnière, d'une importance politique considérable : il permet aux tacticiens républicains de bloquer toute législation d'inspiration gouvernementale, d'empêcher le passage de toute loi socialisante. Avec quarante et un sénateurs, le Parti républicain ne peut imposer son programme parlementaire, mais il lui est possible d'interdire à son rival de passer le sien. Coup dur pour Obama. Les mirifiques promesses de la campagne électorale ne sont encore qu'à l'état de chantier. Grâce à Brown, elles le resteront. Mauvaise image pour un pouvoir qui se voit obligé de repasser bientôt par le verdict des urnes. ■

De notre correspondant aux États-Unis
Philippe Maine

Faut-il sauver l'A400M ?

Le sort de l'Airbus A400M pourrait être scellé d'ici la fin de la semaine, en marge d'une réunion des ministres de la Défense de l'Otan, a annoncé Hervé Morin. « Les Français et les Allemands sont plus proches qu'ils ne l'étaient il y a quelques semaines », a-t-il déclaré selon l'AFP. (Le Figaro, 01/02/2009) Courant janvier, tandis que le ministre français proclamait qu'il « ferait tout » pour sauver l'avion de transport militaire, Berlin laissait entendre qu'il ne déboursait pas un centime de plus. Les États commanditaires négocient en effet avec EADS la répartition des surcoûts consécutifs aux déboires du développement. La poursuite du projet répondrait à des préoccupations opérationnelles, mais aussi sociales (emploi), industrielles et politiques. La pérennité de l'industrie aéronautique franco-allemande se trouverait confortée par cette immixtion d'Airbus dans le domaine militaire, susceptible d'équilibrer les cycles du marché civil. D'autant que l'A400M semble promis à un relatif succès à l'exportation. Peut-être Hervé Morin est-il animé également par quelque velléités idéologiques le poussant à construire "l'Europe de la défense"... Cependant, observe Jean-Dominique Merchet, « il faudra bien trouver cet argent et d'autres programmes souffriront » ; notre confrère craint que l'on passe « à côté de créneaux d'avenir », telle la défense antimissile (Secret Défense, 14/01/2010). Sans doute la France disposerait-elle des capacités industrielles et technologiques nécessaires pour jouer un rôle dans ce domaine. Reste à consentir les investissements requis, sans quoi il faudra s'en remettre aux États-Unis. Trois députés viennent de le souligner dans un rapport (Christophe Guilloteau, Francis Hillmeyer et Gilbert Le Bris). Un peu plus tôt, vingt-six sénateurs (dont Robert Hue) s'étaient illustrés par leur mépris du réalisme. Encourageant la France à « jouer un rôle dynamique et majeur » lors de la prochaine conférence de révision du traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ils ont soumis à leurs collègues une proposition de résolution réclamant « un calendrier contraignant et des mesures concrètes, dont le but ultime serait la signature d'une convention d'élimination totale des armes nucléaires ».

G.D.

L'EX-CONGO BELGE

Tristes Tropiques



Karel de Gucht, ancien ministre des Affaires étrangères en Belgique, est réputé pour sa fran-

chise de langage. Ce qui lui avait valu d'être "interdit" de Congo par Kabila qu'il avait vertement critiqué. Voici que de Gucht remet le couvert. Cette fois en faisant coup double. Son successeur aux Affaires étrangères, le démocrate-chrétien Steven Vanackere, s'est rendu en visite officielle au Congo et au Rwanda. Tournée qui a été suivie médiatiquement ; acide, Karel de Gucht a jugé, au vu de photos publiées, « qu'en temps qu'être humain [il] n'aurait pas pu [se] résoudre à avoir un entretien

agréable avec Kabila, un verre de bière à la main ». Émoi dans le monde politique belge. Chacun y va de son commentaire. Pour les uns, les propos de l'ancien ministre sont « honteux » ; ce serait un coup bas pour son successeur. Pour les autres, ils reflètent une juste appréciation de ce que sont au Congo les viols, la corruption, la négation de tous les droits humains. Le ministre en place a réagi avec mesure affirmant qu'il avait abordé les thèmes qui fâchent mais qu'il était soucieux « d'une diplomatie efficace ». La

Commission européenne a soutenu son commissaire au Commerce dans la mesure où il s'est exprimé « en tant qu'être humain, et non pas au nom du collège des commissaires ». Tout cela serait partiellement anecdotique si, en toile de fond, ne se profilait une visite royale pour le cinquantième anniversaire de l'indépendance du Congo. Le roi Albert II peut-il, dans ce climat, se rendre à l'invitation du président Kabila ? La question se pose et les réponses, en Belgique, divergent. ■ Ch.-H.B.

KABOUL

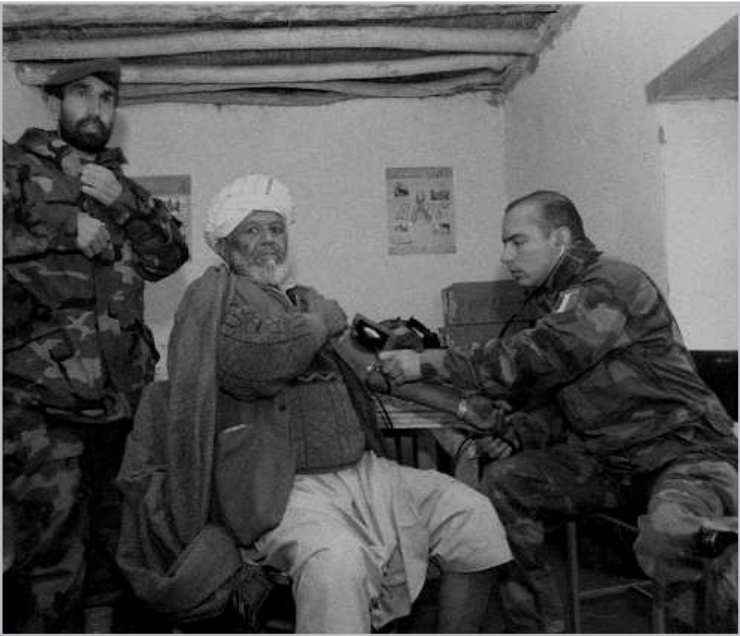
Capitale de tous les dangers

Tandis que le Pakistan et l'Arabie séoudite promettent d'intensifier la lutte contre les Taliban, 140 milliards de dollars seront employés à financer leur allégeance au gouvernement d'Hamid Karzai.

Un petit sommet Pakistan, Afghanistan, Turquie s'est tenu à Istanbul, ainsi qu'une grande conférence sur l'Afghanistan à Londres avec la participation de cinquante-huit États et des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OTAN. Le président Hamid Karzai, affaibli au point d'avoir retardé de plusieurs mois les élections législatives, cherchait les moyens d'affermir son pouvoir. Il a obtenu quelques résultats : les dettes de l'Afghanistan vis-à-vis du FMI et de la Banque mondiale ont été effacées, soit 1,6 milliard de dollars. Une aubaine.

Les promesses du président pakistanais

D'Istanbul à Londres, le président pakistanais a promis que son pays s'engagerait plus sérieusement dans la guerre aux Taliban et que leur sanctuaire disparaîtrait. Il est vrai que l'armée pakistanaise participe désormais pus activement à la guerre contre le terrorisme islamiste. Mais jusqu'où ira-t-elle ? Le président Zardari, une créature de Washington, n'a pas de vrai pouvoir, et pratiquement aucune autorité sur les forces armées. Commandées par le général Kayani, elles ne tiennent pas à perdre le contrôle de la situation au profit des États-Unis. Les réseaux taliban, qui ne sont pas tous liés à Al-Qaida, constituent un atout entre les mains de l'Isis, les service spéciaux pakistanais, dont la coopération avec Washington et le président Karzai a des limites ; ils jouent sur tous les tableaux. Promesse assez vagues donc. On verra à l'épreuve. Téhéran reste en dehors de ces arrangements. Personne n'ignore pourtant qu'il soutient et manipule une large partie des insur-



Militaires français prodiguant des soins le 28 janvier au sud de la vallée de Tagab (Source : ministère de la Défense)

gés afghans, dont les sanctuaires son situés à l'Est de Khorassan ainsi qu'à Sistan, autre province iranienne. En outre, les Taliban tirent leurs ressources du trafic d'opium transitant par la République islamique, dont beaucoup de dirigeants sont impliqués dans l'affaire. On a fermé les yeux pour ne pas gêner la politique d'apaisement de Washington à l'égard de Téhéran ; le problème n'en demeure pas moins.

Acheter les insurgés

L'Arabie séoudite, représentée à la conférence, se serait engagée à user de son influence et de ses dollars, sur les réseaux taliban en Afghanistan. Problème épineux que les Américains n'ont jamais réussi à résoudre. Cette promesse changera-t-elle la donne ? Rien n'est moins sûr.

Le résultat le plus spectaculaire de la conférence, ou le plus médiatisé, a été d'allouer 140 millions de dollars pour « indemniser les taliban » repentis et leur « assurer un emploi stable ». Autrement dit, les acheter. Tradition afghane bien connue. Au temps de la monarchie, les ralliements au roi se récompensaient par des "khalâts" ou des "pich-kéchs" des souverains, prébendes, échange de valises remplies de billets, bourses d'or. Comme à l'époque féodale en Europe. Mais c'était un autre temps. Les fanatiques islamistes seront-ils tous prêts à ce marchandage ? Les bénéfices tirés du trafic de l'opium ne sont-ils pas supérieurs ? Quel pourcentage en sera-t-il prélevé par les "autorités" de Kaboul, dont la corruption n'est guère un mystère, y compris dans l'entourage du président Karzai ? Com-

bien de "ralliés" seront sincères ou joueront un double jeu ? Autant de questions qui restent sans réponses valables. Les Américains sont pressés de trouver une porte de sortie. On les comprend. Ils ont commis trop d'erreurs depuis la libération du pays. Plus de la moitié du territoire échappe au contrôle du gouvernement de Kaboul et des forces internationales. On suggère donc d'"afghaniser" la guerre en formant les forces de l'ordre et l'armée locales, et en négociant avec l'adversaire.

Le spectre du Viet-Nam

Le premier objectif demande du temps, trois à cinq ans si la situation n'empire pas. Le second ne devra se réaliser qu'en position de force, ce qui n'est pas le cas actuellement. Sinon, on se trouvera dans un "cas de figure vietnamien". Comme à Saïgon en 1975, on évacuera en hâte devant la pression d'un adversaire que l'on n'a pas voulu ou pu vaincre militairement. Le pays serait laissé aux islamistes. Une défaite historique. C'est ce que cherchent les Taliban, qui n'ont pas échoué jusqu'à présent. Malgré les gesticulations des uns et des autres et les bonnes intentions affichées, cette issue n'est pas exclue, quoique pas certaine non plus. Face aux islamistes, protégés par certains éléments pakistanais et par Téhéran, bien vus de quelques émirs arabes riches et influents, bénéficiaires des milliards de dollars générés par le trafic de drogue, mais aussi animés pour beaucoup par la haine de l'Amérique et le fanatisme religieux, il ne reste qu'une seule issue honorable et digne : les vaincre militairement et réformer l'administration afghane en la rendant à même de gérer le pays. Deux objectifs atteignables, mais avec une autre politique occidentale. Il n'est pas certain que la conférence de Londres pour la paix en Afghanistan ait suscité de vrais progrès. Kaboul reste la capitale de tous les dangers. ■

Pascal Nari

» FRANCOPHONIE

Les relations seraient « meilleures que jamais » entre le Quai d'Orsay et l'Alliance française. Jean-Pierre de Launoit, le président de la fondation, l'a affirmé lundi 25 janvier, lors de son 32^e colloque international. Le gouvernement actuel se préoccuperait-il de la francophonie davantage que ses prédécesseurs ? En tout cas, il se vante d'avoir entrepris la réforme de l'action culturelle extérieure de la France. Affaire à suivre.

» POLITIQUE ARABE

François Fillon s'est entretenu le 26 janvier avec Salam Fayyad, Premier ministre de l'Autorité palestinienne. Le chef du gouvernement a rappelé « l'engagement politique et financier de la France en faveur de l'émergence d'un État palestinien, soit une aide budgétaire et à la reconstruction de 68 millions d'euros par an, sur la période 2008-2010 ». « Le prochain lancement du parc industriel franco-palestinien de Bethléem s'inscrit également dans cette logique », précise-t-il dans un communiqué.

» PIRATERIE

À l'issue d'après négociations, la Chine s'est accordée le 28 janvier avec l'Union européenne, l'Otan et les États-Unis pour coordonner l'escorte des navires au large de la Somalie. C'est une reconnaissance pour Pékin, qui pilotera à son tour la coordination du SHADE (Shared Awareness and Deconfliction). Soucieux de rétablir l'ordre dans un pays livré au chaos, les Européens sont par ailleurs officiellement convenus de mettre sur pied une mission militaire pour contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes. L'opération se déroulera en Ouganda avec une forte implication de la France.

Silence, on tue en Iran !

Ils ont osé : Mohammad Reza Ali Zamani, vingt-sept ans, et Arash Rahmanpour, dix-huit ans, ont été pendus le jeudi 28 janvier au petit matin à Téhéran comme « ennemis de Dieu ». Le premier était accusé d'appartenir à une organisation monarchiste « dissidente », favorable à une restauration mais critique envers les positions du prince Reza, fils aîné du Shah. Arash Rahmanpour n'avait même pas atteint l'âge de la majorité légale au moment des faits qu'on lui reprochait, avoir été présent dans un rassemblement d'opposants au régime islamiste tenu aux États-Unis. Il rentrait tranquillement au pays pour revoir ses parents quand il fut arrêté à sa descente d'avion. Arash a pu rencontrer brièvement son père une semaine avant son "exécution". « Père, je crois qu'ils vont me tuer. Ne soyez pas

triste, je meurs pour l'Iran. » Tout l'Iran et toute la diaspora iranienne ont pu entendre le court entretien accordé par son père à la RFI, qu'il faut féliciter d'avoir eu le courage de le diffuser. Les médias en manquent tellement par les temps qui courent lorsqu'il s'agit d'aborder les sujets concernant Téhéran et l'islamisme. Les manifestations unanimes de la diaspora à travers le monde, quelques gestes significatifs de vrais défenseurs des droits humains, notamment le rassemblement devant l'ambassade d'"Iran" à Paris organisé par la Conférence monarchiste internationale (CMI), auquel les jeunes de l'AF menés par François Bel-Ker avaient pris part activement, n'ont pas eu d'effet. Pour prolonger son existence, le régime islamiste a besoin de faire couler le sang, terroriser la population. Neuf autres jeunes manifestants se trouvent dans "le couloir de la mort". Pour seize autres, la peine capitale vient d'être requise par le procureur du tribunal révolutionnaire de la capitale iranienne. Lequel

a déclaré le 31 janvier, qu'« au moins » mille autres personnes accusées d'avoir participé aux manifestations de rue, donc « ennemis de Dieu », vont bientôt être traquées devant la "justice", elles aussi.

L'exemple et la peur

Le vendredi 23 janvier, lors de la prière publique officielle, un certain ayatollah Djénati, personnage particulièrement influent du régime, a félicité les « tribunaux pour leur sévérité » et appelé à tuer tous les « ennemis de Dieu » sans la moindre retenue. Un autre a suggéré que l'on promène les cadavres des deux suppliciés du 28 janvier dans les rues de Téhéran « pour l'exemple ». Devant ces abominations, la communauté internationale, les défenseurs professionnels des droits de l'homme et les bonnes âmes restent sans voix. Un soutien actif du monde occidental à l'aspiration à la liberté du peuple iranien - mouvement de masse spontané et paci-

fique - aurait pu participer efficacement à l'évolution, voire au changement du régime, porter ainsi un coup décisif aux menaces terroristes et à l'instabilité de la région, et éloigner le danger de la fabrication des armes nucléaires par Téhéran, dont tout le monde proclame ne pas vouloir, pure hypocrisie puisqu'on ne fait rien ou presque pour l'en empêcher. Le président Obama a singulièrement et benoîtement fait montre de timidité dans cette affaire. Serait-il une réincarnation de Jimmy Carter ? La politique de l'apaisement des occidentaux frise la complaisance. Elle rappelle les heures sombres d'aveuglement et de faiblesse face à Staline et Hitler. Les conséquences risquent d'être gravissimes. C'est une grande occasion que le monde dit naguère libre est en train de perdre. Quant aux Iraniens, ils commencent à comprendre qu'ils ne pourront et ne devront compter que sur eux-mêmes et quelques rares vrais amis en Occident. ■

Houchang Nahavandi

CINÉMA

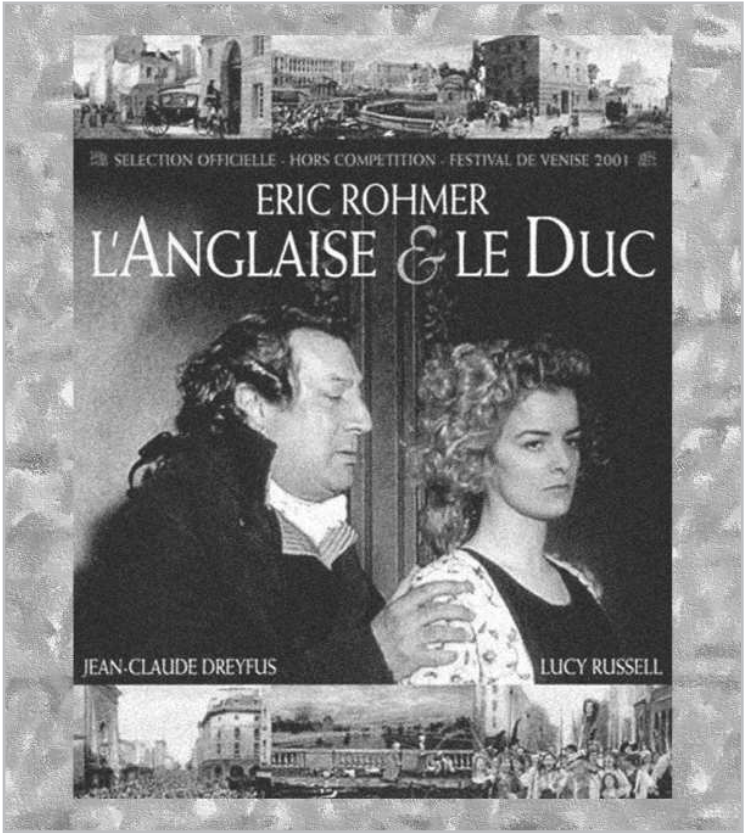
Rohmer, tellement français

« *Royaliste de cœur et cinéaste de génie* », Éric Rohmer regardait avec beaucoup de méfiance tout ce qui était moderne... Il n'aura eu de cesse d'explorer le beau et de revisiter les singularités françaises.

Mort le 11 janvier à l'âge de 89 ans, Éric Rohmer a été enseveli sous les louanges quasi générales des médias et des professionnels du cinéma. L'œuvre très française et personnelle, abondante mais cohérente, du cinéaste justifiait assurément cette reconnaissance. Cette adhésion ne fut pas toujours acquise. De sa riche filmographie, on retient sans nul doute les *Contes moraux*, sur le thème des "vacances sentimentales", les *Comédies et Proverbes* et les quatre *Contes de saison* empreints d'un esthétisme sensuel. Des films auxquels de rares contempteurs ont pu reprocher une propension au bavardage, peut-être parce que Rohmer, auteur des dialogues, était habité par la littérature et revendiquait un goût prononcé pour le classique.

Un amour de latin

Dans un ouvrage en forme d'hommage publié en 1988 - déjà - par le Centre culturel français de Turin, Éric Rohmer, né Maurice Schérer en 1920 à Tulle, se raconte : « *Le latin a été mon premier amour, et il n'a jamais été question d'autre chose pour moi que des humanités. Ma passion pour les humanités et l'Antiquité me conduisait à regarder avec beaucoup de méfiance tout ce qui était moderne.* » Au fil du temps, il ne se départira pas de cette défiance. Au printemps 1993, il confie à la revue *Réaction* que le cinéma « *n'est pas moderne* ». Et d'ailleurs, « *la mode n'a pas d'avenir. Elle se juge d'année en année* ». Éric Rohmer venait de tourner son premier film politique, ou considéré comme tel, *L'Arbre, le Maire*



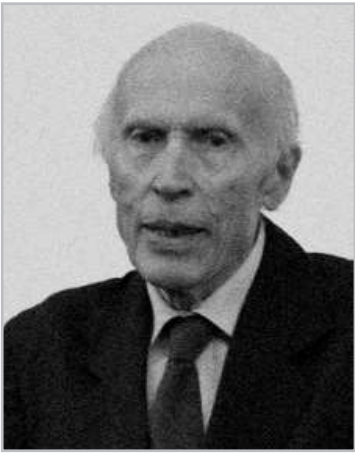
Un film techniquement audacieux dont le propos parut excessivement réactionnaire

et la Médiathèque, mettant en présence, en opposition, un maire socialiste (Pascal Gregory) et un instituteur de village qui défend la nature (Fabrice Luchini) avec en prime drolatique une bobo découvrant la réalité campagnarde (Arielle Dombasle).

Royaliste de cœur

Mais c'est en 2001 que Rohmer fit sensation avec *L'Anglaise et le Duc*, un film techniquement audacieux (avec des décors peints et l'utilisation du numérique) et dont le propos parut alors exc-

sivement réactionnaire. Au point que le film fut écarté de la sélection française au Festival de Cannes, avant d'obtenir réparation à la Mostra de Venise. Dans cette œuvre majeure inspirée des mémoires de Grace Elliott (*L'Anglaise*), Éric Rohmer prend en effet à rebrousse-poil l'histoire officielle. On a pu dire de ce film que c'était, du point de vue politique, l'exact contraire de *La Marseillaise* de Jean Renoir. Car sur la Terreur, Rohmer fait manifestement siennes les positions de Lady Elliott qui, à la différence de son ami le duc (Philippe Éga-



lité), maudit la Révolution et les Lumières, exècre la populace qui exhibe la tête de la princesse de Lamballe et s'indigne des violences faites à la famille royale. Le réalisateur ne force toutefois pas la réalité historique : son héroïne, s'inscrivant dans la ligne d'Edmund Burke (auteur des *Réflexions sur la Révolution française*), se contenterait d'une monarchie de type constitutionnel. Ce que pressent Grace Elliott, c'est la barbarie des temps à venir, les totalitarismes "modernes" dont la Révolution serait - et sera - la matrice.

L'idéal du XVII^e siècle

Éric Rohmer, ce « *royaliste de cœur et cinéaste de génie* » - comme le qualifiait récemment l'écrivain Jérôme Leroy sur le blog *causeur.fr* - Rohmer, donc, n'aura eu de cesse d'explorer le beau et de revisiter les singularités françaises. Près de trente ans après avoir réalisé *Perceval le Gallois* d'après Chrétien de Troyes, il a clos sa filmographie en 2007 avec *Les Amours d'Astrée et Céladon* adaptées de l'œuvre d'Honoré d'Urfé, considéré comme le premier de nos romanciers classiques. Ces inclinations pour la chevalerie médiévale, l'amour courtois, et l'idéal moral du XVII^e siècle témoignent de la perpétuation de l'esprit français de siècle en siècle, jusqu'à aujourd'hui. À cet égard, le cinéma d'Éric Rohmer, qui n'a certes rien de militant, vaut bien des manifestes. ■

Guy C. Menusier

THÉÂTRE

Oncle Vania

Une pièce d'Anton Tchekov racontant le séjour d'été du professeur Sérébriakov et de sa jeune épouse Eléna chez son beau-frère l'oncle Vania.

Le décor de Thierry Good nous invite dans une maison de famille champêtre - toit de bardeaux et confort rustique- certes, le samovar du thé ronronne du matin au soir sous l'œil de la frêle "niania" mais on entend aussi les bourrasques et le grondement de l'orage qui font soudain claquer les portes comme un écho aux tourments du cœur des hommes. C'est la Russie de la fin du XIX^e siècle avec sa bourgeoisie aux codes immuables mais aux aspirations souvent inavouées. Fin d'un siècle et fin d'un monde semble-t-il...

Dans la brillante traduction d'Arthur Adamov, Marcel Maréchal s'est imparti le rôle-titre de Vania qui porte avec plus ou moins de complaisance le costume d'intendant des domaines ; Sonia, sa nièce (Juliette Duval), l'accompagne en ce séjour, lorsque s'invite la famille de la capitale. Vania et son ami le docteur Astrov (Emmanuel Dechartre) oublient la monotonie de leur existence quand Helena (Liana Fulga), la séduisante épouse du professeur (Michel Demiaute) virevolte dans la pièce un bouquet à la main, attisant les désirs. C'est à la fois touchant et pitoyable. Sonia, timide amoureuse, paiera le tribut de la désillusion. Le vent gémit plus fort dans les bouleaux. Les invités se décident à repartir : il était temps car le fragile équilibre est en péril ; ainsi Gorki décrivait Tchekov « *comme un bon et cher ami qui comprend tout* ». « *Ils sont partis...* » « *Ils sont partis...* » C'est le leitmotiv qui jaillit de toutes les poitrines. Un moment troublée, la vie triste et campagnarde d'oncle Vania et de Sonia va reprendre, avec ses humbles tâches, ses petites joies et ses peines secrètes ; la famille était difficile à supporter avec ses foudrues et ses arrogances. Rien ne sera dit, tout sera subi. Accepté. « *Tous ces personnages sont insignifiants*, écrit Georges Pitoëff dans ses *Carnets, mais le feu intérieur les dévore. Ils sont frères et sœurs des personnages de Dostoïevsky.* »

Monique Beaumont

✓ Du 12 janvier au 21 février ; Théâtre 14, 20 avenue Marc Sanguier Paris 14^e.

Les films de février



Sherlock Holmes

Un film de Guy Ritchie, avec Robert Downey Jr. en Sherlock Holmes au look de Jean-Louis Borloo croisé de Colombo et au regard plus allumé qu'une citrouille d'Halloween, et Jude Law en docteur Watson dandy et plus participatif à l'action, en l'occurrence la traque d'un lord scélérat adepte de magie noire qui s'apprête à faire vaciller l'Empire britannique.

Si l'on fait abstraction du "dé-poussiérage" du héros imaginé par Sir Arthur Conan Doyle et si l'on "oublie" les illustres prédécesseurs tels que Basil Rathbone et Peter Cushing dans le rôle de Sherlock Holmes, et de Nigel Bruce et ses rondeurs dans la peau de Watson, on prend plaisir à suivre ces aventures très BD à la mise en scène nerveuse. Un bon divertissement... élémentaire. *Déjà en salle.*

Océans

Le monde du silence ! Après *Micrococos*, *Le Peuple migrateur*, Jacques Perrin (et Jacques Cluzaud) nous entraîne dans un "20 000 lieues sous les mers" qui va de l'infiniment petit à l'infiniment grand, où l'on côtoie crabes débarquant telle une armée tout droit sortie du *Seigneur des Anneaux*, baleines, requins, raies,

méduses, murènes et autres habitants des fonds marins. Un grand "documentaire" animalier, certes un peu tendance écolo, mais dont les prises de vues exceptionnelles sont splendides. Un beau spectacle sans commentaires vaseux mais peut-être un peu gâché par une bande musicale un peu trop envahissante. *Déjà en salle.*

Une exécution ordinaire

La maison Russie ! Moscou, automne 1952. Staline, André Dussollier, est malade. Il y a trop longtemps qu'il boit, qu'il fume, qu'il passe des heures à table. Il a besoin d'être soigné. Mais voilà : on est en plein "complot des blouses blanches". Après l'empoisonnement de deux dignitaires du Parti par un groupe de onze médecins, dont sept juifs, ces derniers sont traqués et expédiés au

goulag. Parmi eux, le médecin personnel de Staline. Pour le remplacer, le dictateur fait appel à Anna, Marina Hands, urologue et magnétiseuse. Tout cela ne doit pas sortir du bureau de Staline, tour à tour doucereux, cordial et terrorisant, allant jusqu'à forcer Anna à s'éloigner de son mari, Édouard Baer. Quitte à faire arrêter celui-ci sous le prétexte qu'il a des origines juives et de prévoir toutes "fuites" en signant l'arrêt de mort d'Anna. En portant à l'écran son roman, Marc Dugain nous propose un jeu du chat et de la souris entre le "petit père du peuple", pervers et monstrueux, et une jeune femme sous l'emprise de la terreur. Un huis clos oppressant servi par des acteurs extraordinaires et notamment par un André Dussollier étonnant en Staline (grâce au maquilleurs). *Sortie le 3 février.* ■ Alain Waelkens

MONARCHIE DE JUILLET

Regards antagonistes sur Louis-Philippe

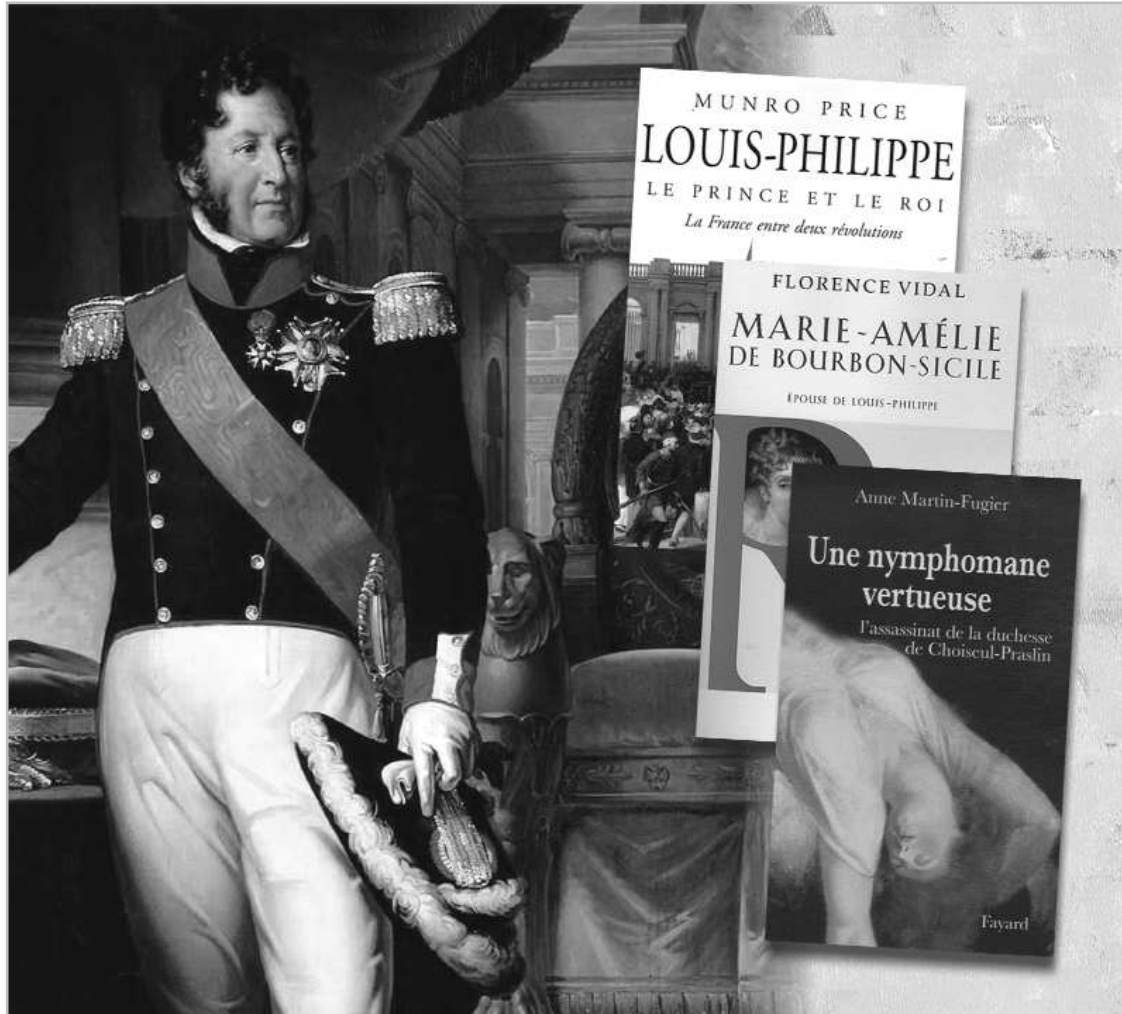
Dédaigné par l'historiographie, le règne de Louis-Philippe continue de susciter rejet et critiques. On dénonce volontiers l'usurpateur fils de régicide, ou un roi bourgeois confisquant au profit des riches la révolution de 1830... Il est temps de nuancer ces jugements.

C'est à cela qu'invite l'un des ouvrages les plus élogieux parus sur la question, *Louis-Philippe, le Prince et le Roi*, d'un universitaire britannique, Munro Price. Le professeur Price, quoiqu'il ait longtemps vécu et enseigné en France, n'entre pas dans nos querelles internes. Il ne voit le duc d'Orléans ni comme un usurpateur fils de régicide, ni comme un roi bourgeois confisquant au profit des riches la révolution de 1830. Libre de nos partis pris politiques et de nos différends jamais réglés, même s'il les connaît très bien, il a tout loisir de poser sur l'homme et sur l'œuvre un regard dépourvu d'*a priori*, de les estimer à ce qu'il pense être leur juste valeur, de les critiquer à l'occasion, de les approuver souvent. En soustrayant le débat aux Français, il le dépassionne.

Un règne réparateur

D'un autre côté, et c'est là que le bât blesse un peu, la sympathie manifeste de Munro Price envers Louis-Philippe n'est pas dépourvue de subjectivité : s'il l'apprécie tant, c'est d'abord parce qu'il fut, et ne le cacha jamais, un anglophile, sinon un anglo-mane, convaincu, ouvertement admirateur du système politique anglais et qu'il essaya de l'acclimater chez nous. L'argument n'est pas le mieux choisi pour ramener l'opinion nationale du côté du Prince... Cela dit, et même si l'on n'adhère pas à cette vision, le livre de Price est intéressant par de nombreux points. D'abord parce qu'il écrit d'une manière que la plupart des universitaires français abhorrent comme indigne d'eux, c'est-à-dire en mêlant la biographie à l'histoire politique, pour l'excellente raison que la vie du roi et son règne sont, en effet, indissociables. Ce choix, ordinaire dans le monde anglo-saxon, rend l'ouvrage agréable à lire et permet d'entrer dans les subtilités de la Charte, sa mise en œuvre, ses échecs, ses succès sans éprouver le terrible ennui qu'inspirent la plupart des travaux français consacrés à l'histoire politique de la Restauration, qui leur interdit de sortir d'un cercle étroit de spécialistes.

Ensuite parce que Price choisit de mettre en valeur, peut-être parfois de façon exagérée, le rôle tenu auprès de Louis-Philippe par sa sœur, Madame Adélaïde. Caricaturée, vilipendée, la princesse n'avait pas fait jusqu'ici l'objet d'un travail de recherche sérieux. Voilà ce vide comblé et ce que l'on découvre réserve quelques surprises. On la savait intelligente, cultivée, indépendante, conseillère avisée, et la partisane la plus décidée de son frère, Price la montre moins voltairienne et



plus féminine qu'on le pensait. Faut-il cependant conclure que sa mort, en décembre 1847, fut le coup fatal porté au régime ? Il y en eut d'autres et la disparition tragique, en 1842, du jeune duc d'Orléans fut certainement plus décisive.

Si tout cela peut se discuter, il est en revanche impossible de retirer au livre de Price sa principale qualité : rappeler, preuves à l'appui, combien les dix-huit années de règne du roi des Français furent bonnes et réparatrices pour la France et le monde. Sans doute continuera-t-on longtemps à reprocher au duc d'Orléans d'avoir, selon ses mots, « ramassé la couronne », mais Price pose la seule question valable : que serait-il arrivé s'il ne l'avait pas fait ? La réponse fait beaucoup pardonner à la monarchie de juillet.

Marie-Amélie, nièce de Marie-Antoinette

Trois femmes comptèrent dans la vie de Louis-Philippe : M^{me} de Genlis, qui l'avait élevé ; Adélaïde, sa cadette, et Marie-Amélie, son épouse. Si cette princesse s'impliqua de façon moins visible dans la politique de son mari et parut jouer essentiellement un rôle de mère modèle, qu'elle fut au demeurant, il ne faut pas sous-estimer son importance. Beaucoup de choses eussent été plus difficiles pour le duc d'Orléans s'il n'avait réussi, en 1809, à épouser une Bourbon-Siciles, et la propre nièce de Marie-Antoinette.

Cette union, qui donnait à la princesse, terrifiée par la perspective de rester fille, le statut conjugal tant attendu, et au prince la respectabilité perdue par le vote régicide de son père, ne fut pas un mariage de convenance et d'intérêts. Philippe et Amélie, qui s'étaient appréciés de prime abord, formèrent un couple très uni et sincèrement épris. Elle contribua à lui rendre sa place dans la famille royale et il lui en fut reconnaissant. Née et élevée pour être reine, elle assumait, quoique à regret, le rôle qui lui était échu, imposa un ton que la cour de son mari n'eût pas eu sans elle, et, surtout, aida puissamment à rétablir avec les autres dynasties des relations sur lesquelles reposaient l'essentiel de la diplomatie.

Florence Vidal, qui lui consacre une biographie, sait tout cela, et s'en montre agacée. Les "perfections" de Marie-Amélie, sa piété, sa dévotion, son dévouement conjugal, sa tendresse maternelle exacerbée, y compris envers le petit duc de Penthièvre, attardé mental mort à cinq ans, ses bonnes manières, sa charité composent un tableau édifiant qu'elle aimerait fracasser tant il jure avec nos mœurs modernes. Ambition impossible : la reine fut irréprochable. Alors, il convient de monter en épingle son milieu familial, et il est vrai que la cour de Naples, le couple étrange formé par ses parents, se prêtent aux critiques. De déplorer que la jeune fille n'ait pas su se libérer de l'influence de

leur éducation, comme si la chose était envisageable. De lui reprocher d'être restée un parfait produit du monde d'avant, de n'avoir pas compris la marche du progrès, d'avoir été conformiste, de « n'avoir pas réfléchi à la nature de la pauvreté », quand « il eût été nécessaire et légitime de mobiliser son énergie pour comprendre les besoins de son temps »...

C'est, au terme d'un livre trop souvent ricanant, conclure en procureur d'un mauvais procès plutôt qu'en historien. Mieux vaut relire la biographie (Perrin, 1998) que Madame, comtesse de Paris, consacra à son aïeule. Peut-être, en effet, faut-il être reine pour parler d'une reine avec justice...

Vérité scabreuse

Jeté sans un sou sur les routes de l'exil à dix-neuf ans en compagnie de sa sœur, Louis-Philippe fit l'expérience, sinon de la pauvreté, du moins de la gêne. Il travailla pour gagner son pain et celui d'Adélaïde. Expérience qui ancrera en lui une peur compulsive de manquer. Même rentré en France, même après avoir récupéré l'essentiel de sa fortune immense, même roi, il craignit de voir un jour ses enfants réduits à de telles extrémités et accumula afin de les préserver. Rien d'étonnant s'il désira, pour établir l'un des cadets, l'héritage de la maison de Condé sur le point de s'éteindre. Le dernier prince avait soixante-dix ans, était le

parrain du duc d'Aumale et testa, en effet, en faveur de son filleul. Peu après, le 28 août 1830, on le retrouvait pendu à l'espagnolette de sa chambre. Le suicide parut improbable. On cria au meurtre. On désigna la coupable, M^{me} de Feuchères, aventurière anglaise qui avait fait de la vie de son vieil amant un enfer. Elle héritait d'une fortune colossale, le reste allait à Aumale. La presse se déchâna, accusant le roi d'avoir commandité un crime. En fait, la vérité, scabreuse, ne pouvait être révélée à la prude opinion de l'époque... Cette vérité, qu'il évacua en dix lignes méprisantes, Dominique Paladilhe, biographe du dernier prince de Condé, la connaît, mais elle ne permet pas d'instruire à charge contre les Orléans ; il n'en tient donc pas compte. Dommage car ce bon spécialiste du catharisme est d'ordinaire mieux inspiré.

Affaire policière

À l'aube du 18 août 1847, la duchesse de Choiseul-Praslin est retrouvée massacrée à coups de couteau dans sa chambre. Les soupçons se portent immédiatement sur le duc, qui se suicide sans avoir avoué. Dénouement sanglant d'un mariage qui avait réconcilié les noblesses d'Ancien Régime et d'Empire, la victime étant la fille unique du maréchal Sébastiani. Au-delà de ce fait divers prévisible, car tout Paris connaissait la mésentente du couple, les infidélités du beau Théobald, la jalousie malade de Fanny que dix maternités avaient rendue obèse, c'est le procès du régime que l'opposition va instruire. Pourquoi n'a-t-on pas arrêté Choiseul dès la découverte du crime ? Lui a-t-on fourni le poison qui lui a permis d'échapper à la justice ? Est-ce son rang de pair de France, sa place dans l'entourage de la duchesse d'Orléans qui lui ont valu d'échapper aux procédures communes ? Le discrédit jeté sur le noble Faubourg pèsera lourd dans les événements de février 1848.

Pourtant, il a été très peu écrit sur le sujet, les descendants ayant toujours tenu à laisser dans l'oubli cette sordide affaire. Anne Martin-Fugier, spécialiste de l'histoire sociale du XIX^e siècle, a choisi le biais de la version romancée pour présenter les faits. « *Une nymphomane vertueuse* », comme Maxime du Camp surnomma la pauvre duchesse, coupable d'aimer un mari qui ne l'aimait plus, en croisant les points de vue des témoins et des proches, brosse moins les détails d'une enquête policière trop évidente que ceux des préjugés d'un monde et d'une époque. ■

Anne Bernet

✓ Munro Price : *Louis-Philippe, le Prince et le Roi* ; Fallois, 480 p., 26 euros.

✓ Florence Vidal : *Marie-Amélie de Bourbon-Siciles* ; Pygmalion, 380 p., 22,90 euros.

✓ Dominique Paladilhe : *Le Prince de Condé* ; Pygmalion, 200 p., 22,50 euros.

✓ Anne Martin-Fugier : *Une nymphomane vertueuse* ; Fayard, 180 p., 19 euros.

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

1710 : Naissance de Louis XV

Dans la même semaine, Louis XIV perdit son petit-fils, sa petite-belle-fille et leur fils, « *tous de très grande espérance et tendrement aimés* ». Ce drame rendit d'autant plus précieuse la naissance survenue il y a bientôt trois cents ans...

Cette année-là, la soixante-septième de son règne, Louis XIV, soixante-douze ans, se réjouissait de la naissance, le samedi 15 février à huit heures du matin, d'un deuxième arrière-petit-fils, mis au monde par la duchesse de Bourgogne. L'enfant ondoyé par le cardinal de Janson et titré duc d'Anjou, venait se placer au quatrième rang dans l'ordre de succession au trône, derrière son grand-père le Grand Dauphin, né en 1661, son père le duc de Bourgogne, né en 1682, et son frère aîné le duc de Bretagne, âgé de trois ans. Autant dire qu'il avait fort peu de chances de régner bientôt sur la France...

L'hécatombe

Au vieux roi, devant faire face à de graves revers sur le front du nord, très sensible aux sacrifices de ses peuples encore aggravés par le terrible hiver de l'année précédente (voir *L'AF 2000* du 16 octobre 2008), cette descendance apparemment bien assurée apportait un précieux réconfort... Mais... ! Le 14 avril 1711, le Grand Dauphin mourut de la variole, laissant au duc de Bourgogne les honneurs de nouveau dauphin. Puis, dès le 12 février 1712, la duchesse de Bourgogne fut emportée par une "mauvaise rougeole", suivie dans la tombe le 18 février par le dauphin lui-même. Ne restaient plus, comme héritiers de Louis XIV, que les deux petits princes, ducs de Bretagne (nouveau dauphin) et d'Anjou, lesquels, seulement ondoyés, n'avaient pas encore de nom de baptême, et souffraient d'une fièvre inquiétante. On décida de les faire baptiser le 6 mars, par M^{gr} de Coislin, premier aumônier du roi, et on les prénomma tous



les deux Louis. Hélas l'aîné, que les médecins de la Cour et cinq de leurs confrères de Paris tentaient de sauver à coups de saignées, s'éteignit le 8 mars peu avant minuit. Il avait cinq ans et quelques mois. Il fallait maintenant à tout prix sauver le duc d'Anjou, âgé de deux ans. Celui-ci allait devoir la vie à la duchesse de Ventadour, gouvernante des Enfants de France, née Charlotte-Eléonore Magdeleine de la Mothe-Houdancourt, assez mal mariée à Louis-Charles de Lévis, duc de Ventadour, mais portant dignement le nom de cet époux fleurant bon la terre du Vivarais... Elle montra assez de bon sens et d'autorité pour arracher le petit prince aux médecins. Elle lui donna un petit morceau de biscuit trempé dans du vin, et le tint bien au chaud : au bout de quelques jours le futur Louis XV

fut guéri ! La princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV, écrivit : « *L'enfant a été sauvé à la honte des docteurs, ce qui prouve bien que les médecins ont tué le petit dauphin (Bretagne), lui aussi, comme ils ont tué son père et sa mère.* » Molière, disparu trente ans plus tôt, n'aurait pas été étonné...

La succession

Quant à Louis XIV, éperdu de chagrin, il disait au maréchal de Villars : « *Il y a peu d'exemples que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-belle-fille et leur fils, tous de très grande espérance et tendrement aimés. Dieu me punit, je l'ai bien mérité.* » Il fallait pourtant continuer de mener cette malheureuse guerre de Succession d'Espagne, qui risquait de finir par un dé-

membrement de la France. Mais les Français se redressèrent magnifiquement. Le 30 juillet 1712, Villars remportait la victoire de Denain. Les ennemis réduisirent alors leurs exigences, et les traités d'Utrecht, signés en 1713, allaient protéger notre frontière du nord jusqu'à la Révolution.

Souci oppressant

Le souci du roi n'en était pas moins oppressant : il allait devoir laisser la couronne à un jeune enfant, et les disputes pour la régence ne manqueraient pas de se déchaîner. À Utrecht avait été confirmée la renonciation au trône de France de celui des petits-fils de Louis XIV, Philippe duc d'Anjou, qui était devenu Philippe V, roi d'Espagne en 1700. D'ailleurs le fait que le futur Louis XV portât le titre de duc d'Anjou à son tour, prouvait bien que ce titre-là était pour toujours un titre français qu'aucun Bourbon d'Espagne ne porterait légitimement... Comble de malheur : un troisième petit-fils de Louis XIV, Charles, duc de Berry, trépassa le 4 mai 1714 de l'éclatement d'une veine dans son estomac en voulant relever son cheval. Il ne restait au roi plus qu'un seul neveu, Philippe duc d'Orléans, qu'il n'aimait guère, à tel point qu'il crut devoir légitimer deux de ses bâtards afin de neutraliser l'influence de cet Orléans dans l'éducation du futur roi...

Dès le milieu de 1715, la santé du roi déclina, la gangrène progressait... Le 1^{er} septembre, à huit heures du matin, il mourait pieusement à soixante-dix-sept ans, ayant accompli le règne le plus long de l'histoire de France. À la grande fenêtre du château de Versailles, un officier en plumet noir cria « *Le roi est mort* », puis, se retirant pour arborer un plumet blanc, revint et cria « *Vive le roi Louis XV* » et toute la Cour courba le genou devant l'enfant. ■

Michel Fromentoux

✓ Lire Aimé Richardt : *Louis XV le mal-aimé*. Préface du prince Jean de France duc de Vendôme ; postface de Michel Fromentoux. À nos bureaux, 29 euros.

Le Trésor de l'Action française



Sous la direction de Pierre Pujo, avec Sarah Blanchonnet, Stéphane Blanchonnet, Grégoire Dubost, Michel Fromentoux, Vincent Galliere, Pierre Lafarge, Aristide Leucate, Alain Raison, Francis Venant.

Depuis qu'elle a été fondée en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Ils contiennent une abondante matière de réflexions qui permettent de comprendre non seulement l'histoire du XX^e siècle mais aussi les événements que nous vivons aujourd'hui. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans *L'Action Française 2000* en 2004 et 2005. Tel quel, ce recueil d'articles permet de comprendre l'originalité de la pensée politique de l'Action française dont les années ont confirmé la solidité. À travers les études publiées, le lecteur se familiarisera avec la pensée de Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois.

Le Roi parmi son peuple



La dernière prestation télévisuelle de Nicolas Sarkozy apparaît à l'extrême opposé de ce qu'étaient jadis les relations entre le roi de France et les gens du peuple. Rappel de quelques anecdotes prises sur le vif.

Le numéro de Nicolas Sarkozy, ce lundi 25 janvier sur *TF1*, était destiné à donner l'image d'un président au milieu du peuple, attentif aux besoins de tous, appelant chacune et chacun par son prénom, trouvant les mots pour apaiser les soucis de tous... En fait il a surtout vanté sa politique et lancé des promesses. Dans une telle émission, entre le gardien de l'intérêt général et des personnes ne considérant que leurs intérêts particuliers, la communication ne peut être que pour la galerie.

Pain, vin et gaieté

On est là à l'extrême opposé de ce qu'étaient jadis les relations entre le roi de France et les gens du peuple. Bonald évoquait le respect qu'avaient nos pères pour les rois « *qui marchaient pour ainsi*

dire au milieu d'eux, dépouillés de tout l'éclat qui les environne aujourd'hui ».

Cela nous a donné l'idée de relire l'ouvrage essentiel de l'historien Frantz Funck-Brentano *L'Ancien Régime*¹, où fourmillent les anecdotes prises sur le vif. En ce temps-là, le chef de l'État considérait tous les Français comme de sa famille et, quand il les rencontrait, ce n'était pas pour leur donner un cours d'économie. Le palais était ouvert à tout venant. Sans remonter jusqu'à Robert II le Pieux mettant la reine en colère en recevant les mendiants au cours du repas, voire en cachant sous la table le plus pauvre... qui s'appliquait à découper quelques pans d'or du manteau royal..., l'historien évoque l'Anglais Walter Map conversant familièrement avec Louis VII qui lui expliquait qu'il

n'avait pas les richesses du roi d'outre-Manche : « *À la Cour de France, nous n'avons que du pain, du vin et de la gaieté.* »

Dans le palais comme dans un moulin

Philippe Auguste, quant à lui, se promenait à pied dans les rues de Paris. Un jour il fut abordé par un jongleur qui lui dit être de sa famille par Adam, le premier homme, dont l'héritage avait été mal partagé. « *Viens demain, dit le roi, et je te donnerai ta part.* » Le lendemain il le reçut et lui donna un denier : « *Voici la portion que je te dois. Quand j'en aurai donné autant à chacun de nos frères descendus d'Adam, c'est à peine si, de tout mon royaume il me restera un denier.* » Élégante façon de dénoncer l'égalitarisme...

Philippe IV le Bel, qui passe dans les manuels pour un autocrate ayant fait trembler même le pape, aimait lui aussi se promener dans Paris coiffé d'une toque blanche, rendant leur salut à tous les passants. Un voyageur florentin le vit un jour accosté au coin d'un carrefour par « *trois ribauds qui ne payaient pas de mine* » et qu'il écoutait patiemment. « *Les ambassadeurs vénitiens, écrit Funck Brentano, constatent que nulle personne n'est exclue de la présence des monarques français et que les gens de la classe la plus vile pénètrent à leur gré dans les pièces du caractère le plus intime.* » Réflexion de l'Italien Suriani en 1561 : « *Les Français ne désirent pas d'autre gouvernement que leur roi. De là vient l'intimité qui règne entre le monarque et ses sujets. Il les traite en compagnons.* » »»»

AIMÉ RICHARDT

Calvin : la Réforme canalisée

Né en Picardie, Jean Calvin fut l'un des principaux artisans de la Réforme protestante, qu'il développa à Genève au XVI^e siècle. Aimé Richardt brosse son portrait, sans le défendre ni l'accabler.

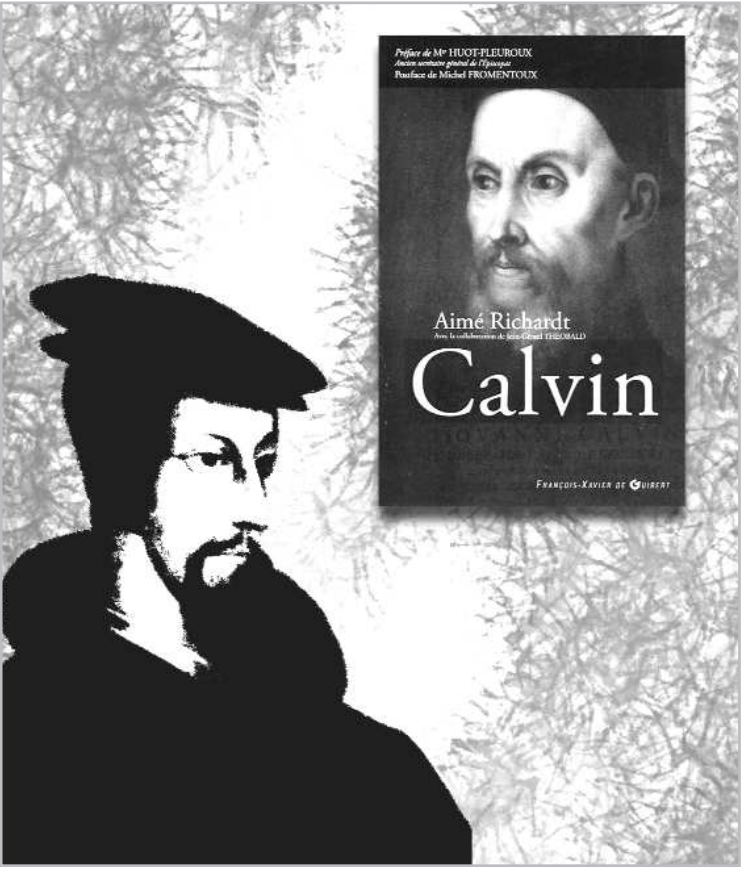
Le 10 juillet 1509, Jean Calvin naissait à Noyon. Cinq siècles après, Aimé Richardt, spécialiste d'histoire religieuse, déjà auteur d'une remarquable biographie de Luther, fait le point sur la vie et le rôle complémentaire du réformateur français.

L'humiliation d'un fils en deuil ?

Il n'est pas aisé d'intéresser le lecteur aux querelles politiques et religieuses extrêmement ardues d'une époque lointaine, souvent mal connue, à leurs enjeux, jugés à tort largement dépassés ; plus difficile encore de l'attacher à la personnalité d'un homme que nul ne s'avisa jamais de trouver sympathique. Aimé Richardt en est conscient. Aussi ne cherche-t-il ni à défendre Calvin ni à l'accabler, mais, à travers des faits établis, des citations abondantes, à en dessiner le portrait le plus exact possible.

Selon certains, le destin de Calvin, son engagement dans la lutte contre l'Eglise, tiendraient à un malheur qui l'humaniserait : les démarches humiliantes auxquelles il dut se plier en 1531 afin d'obtenir de l'évêché de Noyon le droit d'inhumer son père en terre sacrée ; M. Calvin, en effet, chargé d'affaires du chapitre de la cathédrale, avait été excommunié pour n'avoir pu ou voulu rendre comptes de sa gestion.

Argument peu convaincant puisque, comme le souligne Aimé Richardt, le jeune homme était alors depuis deux ans en rupture avec la foi de Rome et rallié aux thèses luthériennes qu'il enseignait déjà à ses condisciples de l'école de droit d'Orléans. Choix, au demeurant, ne lui interdisant pas de profiter des avantages du système qu'il dénoncerait à pre-



ment : il jouissait en effet d'une prébende qui, à l'instar d'une bourse, finançait ses études.

Fanatisme tatillon

Au vrai, les motivations de Calvin sont à chercher ailleurs. Elles sont d'ordre intellectuel, car il trouve dans l'enseignement de Luther des échos à ses propres interrogations ; peut-être aussi teintées de satisfactions d'amour propre car la Réforme lui permet des débats d'idées, un enseignement public "nouveau" qui lui serait évidemment interdit dans le cadre ecclésial. Au plaisir de la liberté de parole débridée, s'ajoute le succès rencontré. Or, le succès importe à Jean Calvin,

qui vient d'aventurer, au point de se ruiner, toute sa fortune dans l'édition à compte d'auteur de son premier livre, un commentaire de Sénèque invendable.

Sans appui, vite convaincu qu'il ne se taillera pas la place qu'il estime mériter, Calvin donne dans la Réforme parce qu'il est sûr d'y trouver à employer ses facultés prodigieuses. C'est à Genève qu'après quelques périples à travers l'Allemagne, la France et l'Italie, il finit par s'établir. Il y mettra à l'œuvre dans la société la pensée réformée.

Sur le plan personnel, comme le raconte Aimé Richardt, l'itinéraire ne sera pas heureux : un bref mariage, des enfants qui ne vivront pas, des proches qui, trop sou-

vent, lui apparaîtront, à tort ou à raison, des rivaux, des dangers pour son œuvre, et qu'il n'hésitera pas à persécuter, voire à envoyer à la mort.

C'est que, à compter de 1555, Calvin règne en maître sur Genève et y impose un ordre moral d'une brutalité telle qu'elle ferait passer la Florence de Savonarole pour le comble de la tolérance. Là encore, Aimé Richardt ne commente pas, se bornant à énoncer des faits qui rendent compte de l'atmosphère. Ainsi que le souligne Michel Fromentoux, postfacier de l'ouvrage, il ne faisait pas bon vivre dans la république calviniste, sauf à se complaire dans le fanatisme tatillon. Le pire étant sans doute que Calvin avait confisqué cette liberté de parole dont lui-même s'était, jadis, si prodigieusement servi.

Confronté à l'instabilité politique et sociale

Mais avait-il le choix ? Confronté à l'effervescence des idées, des doctrines, aux contradictions, au mouvement perpétuel né de la Réforme luthérienne, aux sectes qui pullulaient, confronté aussi à l'instabilité politique et sociale engendrée par le mouvement, au climat révolutionnaire qu'il créait, et l'état de l'Allemagne le prouvait assez, Calvin comprit qu'il fallait remettre de l'ordre, poser des bornes, légiférer. Dans la conviction que la Réforme, sans cela, mourrait de ses propres excès. Elle lui dut certainement de se perpétuer. Il le fit avec cette foi entière, totale, intransigeante qui, selon lui, justifiait les œuvres, toutes les œuvres. Et l'on est tenté, refermé ce livre, terrible en son dépouillement, de conclure comme l'auteur par cette citation de l'épître de saint Paul aux Corinthiens : « Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. » Cela, hélas, il semble que Jean Calvin ait fini par l'oublier. ■

Anne Bernet

* Aimé Richardt : *Calvin* ; préface de Mgr Huot-Pleuoux, postface de Michel Fromentoux ; éd. François-Xavier de Guibert, 260 p, 23 euros. Disponible à nos bureaux.

»»» Même au temps de Louis XIV, on entrait dans le palais comme dans un moulin, à la grande surprise des étrangers. Le roi voulait que l'on pût entrer librement partout, ce qui n'allait pas sans entraîner des difficultés d'ordre et de propreté... Même lorsque la Cour se fut transportée à Versailles, la demeure royale resta ouverte à tout le monde. L'Anglais Arthur Young était surpris, passant à travers la foule, d'en voir « plusieurs qui n'étaient pas trop bien habillés ».

Un géant rencontre Louis XIV

Un Allemand, le docteur Nemeitz raconte : « Il était facile de voir souper Sa Majesté. Elle recevait à table toute sa famille et, à moins qu'il n'y eût déjà trop de monde, ce qui arrivait parfois,

on était admis. D'ailleurs on pouvait toujours être admis quand on arrivait de bonne heure. » Et alors la conversation s'engageait, familière entre le roi, les assistants et les gens du peuple... Le public venait aussi au "grand couvert", les dimanches et jours de fête. Louis XIV s'astreignit à dîner en public jusqu'aux derniers jours de sa vie.

On peut évoquer aussi l'histoire que Pierre Chaumeil nous a si souvent racontée de ce vigneron monté à Versailles avec ses tonneaux dans l'espoir de faire goûter son vin à Louis XIV. On lui dit qu'il pouvait assister à la messe où le roi allait chaque matin dans la chapelle royale et qu'il pourrait lui parler à la sortie. Il y assista donc, et, au moment de l'élévation, le roi eut l'impression qu'un mécréant, dans l'assistance, ne s'agenouillait pas. Un clerc lui

dit à l'oreille : « Sire, il est bien à genoux, mais c'est un géant. » « Je veux le voir à la fin de l'office », répondit le roi. Il le vit, et goûta le vin qu'il trouva très bon et qu'il fit goûter autour de lui. Le vigneron n'eut pas à regretter son voyage...

De l'art d'ouvrir les œufs

Revenons au livre de Funck Brentano. On y apprend encore que sous le règne suivant, les Parisiens, et les provinciaux, aimaient assister au repas de Louis XV, car ils admiraient « sa prestance, son élégance, mais plus encore son adresse à faire sauter le haut de la coque d'un œuf, prestement, du revers de sa fourchette ». Le roi s'astreignait même à se faire servir des œufs pour le plaisir de ceux qui le regardaient les

ouvrir. Au dessert, il offrait à toutes les dames présentes des fruits et des glaces. En fait tout cela prouve que les rois se savaient rois pour le peuple, qu'il se devaient au peuple en tout lieu et à tout instant, comme Henri IV l'a souvent dit. Et ce n'était pas pour expliquer la politique du moment : l'échange était au-delà de la politique, du domaine du cœur. Jamais M. Sarkozy ni aucun de ces chefs d'État éphémères que se donne la république ne pourra établir un tel lien avec le peuple, car aucun ne sera jamais l'incarnation de la communauté de destin dans laquelle, d'âge en âge, tous sont embarqués. ■

Michel Fromentoux

1 Frantz Funck-Brentano : *L'Ancien Régime* ; Fayard, 1926

CONFÉRENCES

Charles Maurras et la question religieuse



Le samedi 27 février à 14 h 30

dans la salle des fêtes d'Arzens (11290) à 10 kilomètres de Carcassonne en direction de Montréal.

Le dimanche 28 février à 14 h 30

au château de Thégra, route de Gauré à Balma (31130).

Intervenants :

Philippe Prevost auteur de *Autopsie d'une crise politico-religieuse : la condamnation de l'Action française 1926-1939*

Arnaud de Lassus Saint Genies directeur de l'Action familiale et scolaire

Henri Bec avocat, membre de l'Association Louis XVI

Entrée libre Libre participation aux frais

Action familiale et scolaire de Toulouse

Tel : 06 76 35 78 03

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Directeur éditorial : Gérard Bedel
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc

Société : Stéphane Blanconnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde : Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler

Culture : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques : Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées : Gérard Baudin, Stéphane Blanconnet

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

■ M^{gr} LE COMTE DE PARIS

Gouverner en s'appuyant sur la durée

Mgr le comte de Paris, duc de France, veut permettre aux Français d'être acteurs dans la reconstruction de leur futur. Dans une conférence prononcée le mois dernier, le Prince a esquissé les contours d'une "autre Europe", et ceux d'une nouvelle monarchie.

Sous le titre *De Valmy à Maëstricht*, M^{gr} le comte de Paris, duc de France, chef de la maison royale de France, a prononcé le 14 janvier dernier une conférence à Marcq-en-Barœuil. De la journée de Valmy (20 septembre 1792) qui ne fut guère une "bataille", mais que la Révolution a voulu célébrer comme son triomphe, on ne peut oublier

qu'elle a été marquée par le recul des armées étrangères face à la seule détermination des soldats français, dont le jeune duc de Chartres, futur roi Louis Philippe, de sauver l'indépendance de leur patrie. « *Deux cents ans plus tard*, dit Monseigneur, *on a enterré le concept et la réalité de Patrie et avec elle une grand part de nos li-*

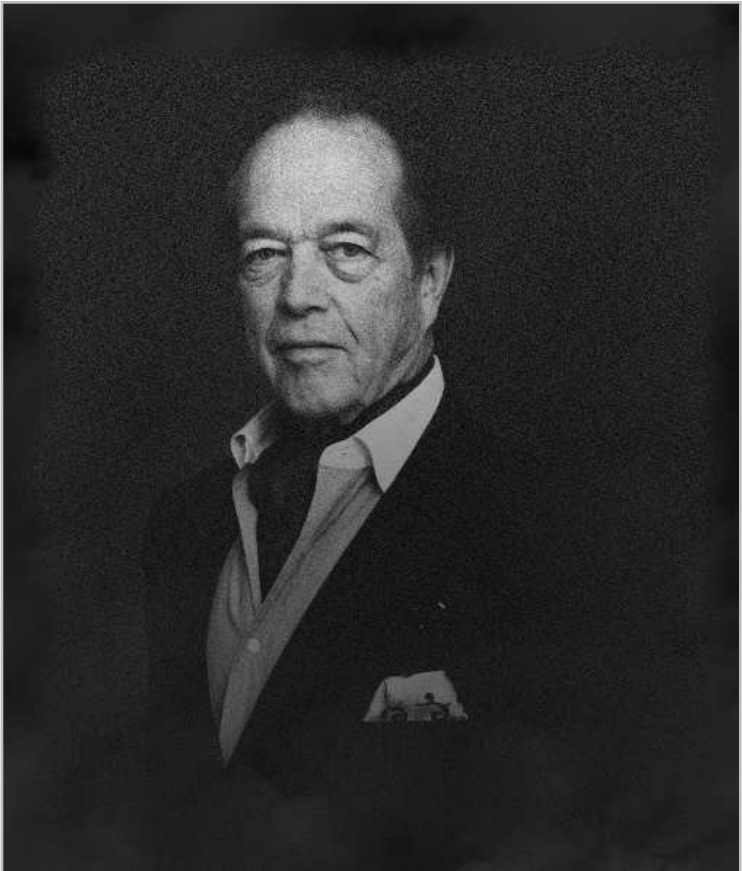
bertés en signant le traité de Maëstricht. On a suspendu l'Histoire et accroché l'espoir à des perspectives que beaucoup pensent positives. » Montrant ensuite comment la transformation nécessaire de la société à la fin du XVIII^e siècle a été détournée par les idées nouvelles répandues « *pour refaire le monde* », le Prince poursuit :

En ce début de troisième millénaire, l'"élite" politique s'est incrustée comme "Bernard l'Hermite" dans les palais nationaux confisqués à la royauté française, et se sent à l'aise dans les dorures et les privilèges. Elle ne désire donc pas être boutée hors de son siège et, pour ce faire, s'arrime, sauf à démissionner d'une responsabilité trop pesante et en obtenir une autre en compensation. Mais surtout ne pas trop bouger ! À ce petit jeu, la démocratie s'étiole, les libertés disparaissent et le chaos s'installe.

À quoi servent les partis ?

L'autosatisfaction manifestée par des chefs de parti qui gouvernent ce qui reste de l'entité France n'occulte plus le décalage entre les vœux pieux et la réalité de la vie au quotidien. Les partis tels qu'ils se présentent aujourd'hui jouent-ils encore leur rôle ? Les Français se sentent-ils concernés ? Sont-ils vraiment représentés ? Où en sommes-nous de l'idée, en son temps généreuse, d'une démocratie plurielle ?

Il serait temps, me semble-t-il, de remettre à plat un ensemble de questions fondamentales et de tenter d'y répondre avec honnêteté. Car la fuite en avant, dont aucun expert ne peut aujourd'hui prédire l'issue, ne saurait être une panacée. *[Il faut]*, tout d'abord,



permettre aux Français d'être acteurs dans la reconstruction démocratique de leur futur. Car les Français expriment de plus en plus la nécessité d'un gouvernement fort, rempart contre le chaos, ainsi que le désir d'une démocratie qui tienne véritablement compte des promesses contenues dans la Déclaration des droits de l'Homme. Un gouvernement doit

pouvoir s'appuyer sur la Loi qui ne saurait être interprétée, mais qui a l'obligation d'être juste et respectée par tous. Un tel gouvernement doit s'appuyer sur la durée. Rien ne peut s'affirmer dans l'éphémère. Un chef d'État, quelle que soit sa valeur, élu pour une période raccourcie, ne peut [...] penser [...] qu'aux moyens qui lui permettront d'être réélu...

En Europe, plusieurs pays montrent une stabilité issue d'un régime sous arbitrage royal. Certes, le passé est et doit être irréversible [...]. Le présent et le futur requièrent une décision urgente mais librement réfléchie. Ainsi le référendum d'initiative populaire devrait pouvoir être l'outil indispensable du libre jeu d'une décision politique démocratique. Les Français dans leurs diversités régionales et dans leurs affinités particulières sont conscients de ce que leurs repères traditionnels ont été gommés jusqu'à l'obsole. On se plaint d'une jeunesse folle et prête à casser du "keuf". Dans le même temps, on pénalise les forces qui sont gardiennes de l'ordre. On se plaint d'une jeunesse marginale. Mais que fait-on pour les intégrer aux œuvres vives du pays ?

L'âme française perdue à Maëstricht

La Nation et la Patrie ont laissé la plus grande partie de leur âme à Maëstricht, et la région, panacée de demain, n'existe pas encore. L'Éducation nationale ne construit rien ou presque, sinon une élite vouée à se partager l'argent et le pouvoir. Aucun exemple n'est à imiter car chaque peuple et chaque pays ont leur identité propre. Mais, dans cette nouvelle Europe, dont la gestation est loin d'être aboutie, on peut penser que la monnaie unique, premier

wagon, risque de générer d'autres décisions, avec une politique commune sur tous les fronts aboutissant à une pensée unique, risque de totalitarisme.

Fédération et confédération

Beaucoup ne font pas la différence entre fédération et confédération. La première supposerait une perte absolue de l'identité et des moyens décisionnaires inhérents à la personnalité de chaque peuple. Une confédération, elle, tient compte des particularismes de chaque pays. Ne laissons pas à d'autres le soin d'y réfléchir à notre place. L'adhésion à l'Europe peut, sans doute, accepter une monnaie commune au niveau des échanges commerciaux, bancaires et financiers, un front antiterroriste, une stratégie de défense commune au niveau des états-majors, sous contrôle de chacun des chefs d'État concernés, ainsi qu'un libre échange culturel, comme cela a toujours existé au cours des siècles. Tout cela restant à négocier harmonieusement et de façon ponctuelle et révisable. Un gouvernement fort devrait en France assurer la sécurité de ses ressortissants, et mettre en œuvre une stratégie adaptée aux impératifs liés à son propre sol. Aider le développement d'une décentralisation réelle qui ne débouche pas sur une dislocation du pays. Veiller à une plus juste répartition des impôts revus à la baisse, afin de permettre à chacun une rémunération normale de son travail, ainsi que la libre transmission de son patrimoine. Tel ne pourrait-il pas être le rôle d'une monarchie constitutionnelle ? ■

Henri,
Comte de Paris,
Duc de France

✓ Il est clair que lorsque Monseigneur parle de "démocratie" et de "droits de l'homme", il n'emploie pas ces mots dans le sens de l'idéologie à la mode mais pour exprimer l'idée d'une libre participation des Français à la vie politique. Remercions le Prince de rappeler que seul l'arbitrage royal, peut la rendre possible. M.F.

Pudeur laïque

Le président de la République s'est rendu le 26 janvier au cimetière militaire Notre-Dame de Lorette (Ablain-Saint-Nazaire, Pas-de-Calais), dont les tombes musulmanes ont été profanées à trois reprises depuis 2007. Ouvrant son discours, le chef de l'État a rendu hommage à Harouna Diop, maréchal des logis chef au 517^e régiment du train de Châteauroux, tombé au champ d'honneur le 13 janvier dernier, à l'âge de quarante ans, alors qu'il était père de six enfants. « *Il était musulman comme les 550 soldats français qui reposent à Notre-Dame de Lorette avec leurs 40 000 frères d'armes* », a rappelé Nicolas Sarkozy. « *Ils ont été tués, pour la plupart, au cours de la bataille d'Artois en 1915. Ils se sont battus pour défendre leur patrie, notre patrie.* [...] Tous sous le même drapeau, ceux qui croyaient au ciel comme

ceux qui n'y croyaient pas. Ensemble. [...] Ils ont donné leur vie, leur courage, leur exemple à notre pays. Aujourd'hui, je suis venu leur porter la reconnaissance de la France tout entière. »

Le président de la République s'est écarté quelque peu du "droit-de-l'hommisme". « *Être Français*, a-t-il souligné, *c'est appartenir à une nation qui s'est construite, au fil de l'Histoire.* [...] *La France n'est pas une page blanche.* » En conséquence, « *être Français, qu'on le soit de naissance ou qu'on le devienne, c'est avoir la France en héritage, non pas comme un patrimoine figé qui devrait être jalousement gardé dans un musée, mais comme un héritage qui n'aurait d'autre testament que de nous en montrer dignes et de le faire fructifier pour les générations futures.* Être Français, cela ne confère pas seulement des droits, cela confère également des devoirs. Et parmi ces devoirs, le premier d'entre eux est d'aimer la France. En ho-

norant ceux qui ont donné leur vie pour elle. En respectant ses lois et ses valeurs. En étant prêt à se mettre à son service si les circonstances l'exigent. »

Un principe d'apaisement

Observant que « *l'islam est aujourd'hui la religion de nombreux Français* », le président a affirmé que « *notre pays, pour avoir connu non seulement les guerres de religions, mais aussi les luttes fratricides d'un anticléricalisme d'État, ne peut pas laisser stigmatiser les citoyens français musulmans* ». Et de prôner une saine laïcité, qui « *n'est pas la négation ou le rejet du fait religieux* » mais « *un principe d'apaisement dont dépendent la concorde et la paix civiles* ». Cependant, pour Nicolas Sarkozy, c'est aussi « *la reconnaissance par l'État de l'égale dignité des religions, dès lors qu'elles se conforment à nos lois, qu'elles se conforment à nos principes, qu'elles se*

conforment à nos valeurs, au premier rang desquelles la dignité irréductible de la personne et l'égalité absolue entre les hommes et les femmes ». Or, nos "valeurs" ne sont-elles pas le fruit d'une histoire nationale façonnée par le christianisme ? Feignant de l'ignorer, le chef de l'État s'est réfugié dans l'ineptie : « *Plus que tout, être Français, c'est faire preuve d'un attachement profond, d'un attachement permanent aux valeurs et aux principes de notre République.* » À quoi bon cultiver la pudeur laïque ? De toute façon, « *il est impossible de s'intégrer s'il n'y a rien à intégrer* », remarquait François Fillon le 4 décembre dernier. Le Premier ministre, lui, ne craint pas de le dire : si « *la France est laïque* », elle « *est tout naturellement traversée par un vieil héritage chrétien qui ne saurait être ignoré par les autres religions installées plus récemment sur notre sol* ». Encore un effort, Monsieur le président ! ■ G.D.

Lyon en mouvement !

Avec la visite du Prince en novembre, la galette des rois le 15 janvier, la célébration de la mémoire de Louis XVI à la Croix-Rousse le 21 janvier et la reprise des cercles étudiants le 30 janvier, on peut dire que la section de Lyon conduite par Stéphane Blanchonnet, secondé par Thibaud Rolland pour les étudiants, n'a pas chômé depuis la rentrée. Parmi les projets encore à réaliser en 2010, on compte la reprise des ventes à la criée du journal, l'organisation prochaine d'un banquet royaliste, celle d'une réunion publique (pourquoi pas un débat contradictoire) sur l'identité nationale et notre participation avec d'autres royalistes à une grande journée d'hommage à Henri IV à l'occasion du 400^e anniversaire de son assassinat.



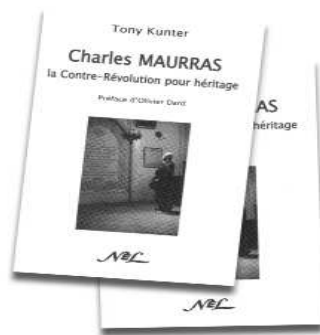
Nous invitons tous les Lyonnais lecteurs de *L'Action Française* 2000 qui ne seraient pas encore entrés en rapport avec la section à le faire au plus vite afin de nous ai-

der à tenir les promesses de ce bon début d'année. Pour tout contact : 06 82 83 92 00 ou thidal@numericable.fr ■ **AF Lyon**

Conférence à Perpignan

Pour son rendez-vous annuel, la section de Perpignan a reçu Tony Kunter le 23 janvier, à l'occasion de la sortie de son livre *Charles Maurras : la contre-révolution pour héritage*. Devant une trentaine d'auditeurs, le conférencier présenta les liens entre les théo-

crates Bonald, Maistre et Maurras. Il nous a expliqué comment Maurras a instrumentalisé les théories reçues en héritage de ces grands pourfendeurs de la Révolution française, pour construire sa propre doctrine contre-révolutionnaire, depuis son arrivée à Paris jusqu'à sa condamnation à la Libération. Après de nombreuses questions, un repas amical a réuni une partie de nos amis. ■ **AF Perpignan**



Du nouveau à Toulouse

Nous informons nos amis, adhérents et abonnés de Toulouse et de la Haute-Garonne que le nouveau délégué du Centre royaliste

d'Action française pour cette commune et sa région est M. Richard Bibliobis, sous le parrainage de l'ancienne équipe de M. Gept de l'Union royaliste Midi-Pyrénées. Vous pouvez prendre contact avec lui par téléphone au 06 86 92 37 54 ou par courriel à l'adresse : afe.toulouse@live.com ■



Banquet du GAR

Dimanche 31 janvier s'est tenu le premier "banquet camelot-royaliste" de l'année. Après l'arrivée des convives et la visite de la boutique du GAR (la "Manufacture royale"), le président d'honneur du GAR et de l'association Marius Plateau, doyen des Camelots du Roi, Guy Steinbach, a prononcé le discours d'ouverture. Un toast a suivi et *Vive Henry IV* fut entonné en l'honneur de l'année Henri IV et du prince Gaston.

Frédéric Winkler, chef de groupe des Camelots et Volontaires du Roi rappela que le roi est un impératif, invitant chacun à se demander tous les soirs ce qu'il a fait pour la cause. Frédéric Zarma présenta les résultats de l'enquête sur l'état des lieux royalistes en France (publiés dans un ouvrage vendu par SYLM).



Une chaude ambiance accueillit le professeur Olivier Tournafond, qui traita de la participation populaire dans une "vraie démocratie" confisquée par la République. Il aborda la symbiose aristotélicienne conjuguant les trois pouvoirs : démocratie dans la commune, aristocratie dans la province et monarchie dans l'État

Reprenant la parole, Frédéric rappela les prochains rendez-vous, dont la Soupe du Roi. Il remercia l'Institut de la Maison de Bourbon, dont le trésorier était présent, pour le don jusqu'en mai d'une poule au pot au profit des pauvres de l'association. Les chants et les rires se prolongèrent tardivement... ■

Le 6 février

Rendez-vous à la Madeleine le 6 février 2010 à 18 heures pour honorer les morts du 6 fé-

vrier 1934. L'"histoire officielle" tente d'interpréter en tentative de "putsch fasciste" l'expression de "sursaut populaire". La police tira sur les manifestants criant leur dégoût du régime républi-

cain. Alphonse Aaufschneider, Costa Cambo, Jules Lecomte, Georges Roubaudi, Charles Lievin, Raymond Lalande, Lucien Garniel, Jean Mopin... Ne les oublions pas. ■

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président	Responsable opérationnel	Coordination provinces
Olivier Perceval	François Bel-Ker	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Communication	Militantisme
Romain Hellouin	externe	Jean-Baptiste de l'Aviath
Trésorier	Communication	Formation
Giovanni Castelluccio	interne	Olivier Perceval,
Secrétaire administratif	Philippe Castelluccio	Erwan Bloüet
Marie-Suzanne de Benque d'Agut	François Lamy	Marc Savina

Cercles d'études

Vendredi 5 février : Les duels par Marc Savina.

Vendredi 12 février : Les grandes lignes de la pensée réactionnaire par Erwan Blouët.

Rendez-vous à 19 h 30, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal).



Ventes à la criée

Vous rêvez de devenir camelots ? Ne rêvez plus : venez vendre le journal avec nous ! Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Winkler, fredericwinkler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

Autocollants

Le nouveau matériel militant vous attend ! (Autocollants, affiches...) N'hésitez pas, profitez-en !

Adhésions

N'oubliez pas votre adhésion ! Le montant de la cotisation est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants, chômeurs ou ecclésiastiques), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix. Les petits fleuves faisant les grandes rivières, c'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets. Alors, adhérez et faites adhérer ! Adhésion à retourner au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Remise du Prix Hugues Capet

Le 18 janvier, Jacques Henri Aulclair (de l'association Unité capétienne) a remis le Prix Hugues Capet à Philippe Alexandre et Béa-

trice de L'Aulnoit pour le livre *Pour mon fils, pour mon roi - La reine Anne, mère de Louis XIV, dans les magnifiques salons du Cercle de l'Union Interalliée*. Frédéric Winkler y a croisé, entre autres, Stéphane Bern et le prince Charles-Philippe d'Orléans, duc d'Anjou (voir les photos ci-dessous). ■



☐ FÉMINISME

Encore la parité hommes-femmes !

L'Assemblée nationale a adopté une nouvelle proposition de loi censée instaurer la "parité" au sommet des entreprises. Le législateur parviendra-t-il à uniformiser les carrières professionnelles des hommes et des femmes ? La nature elle-même semble réactionnaire... Explications

Le 20 janvier, l'Assemblée nationale adoptait en première lecture une proposition de loi présentée par Jean-François Copé, président du groupe UMP, et Marie-Jo Zimmermann, rapporteure (sic) du texte et présidente de la délégation aux droits des femmes, sur la « *Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance* » des entreprises. Ce texte ambitieux et très contraignant pour les entreprises concernées (les sociétés anonymes cotées en bourse) fixe un quota de 20 % de femmes à atteindre dans les trois ans puis un quota de 40 % dans les six ans, le non-respect de la loi entraînant la nullité des délibérations des conseils d'administration des entreprises récalcitrantes.

La droite en pointe

La lecture du compte rendu des débats sur le site de l'Assemblée est édifiante. La droite, ou prétendue telle, y montre à quel point elle est en complète contradiction avec la philosophie libérale qu'elle prétend représenter en instaurant de nouveaux quotas inspirés par la logique de la discrimination positive, combien elle est intellectuellement inféodée à la gauche et au progressisme le plus niais (« *La modernité d'une société se mesure à sa capacité à considérer les femmes. Avec ce texte, nous avons un rendez-vous avec la modernité !* » d'Alain M. Copé) et jusqu'où elle est prête à préférer la logique individualiste et égalitariste aux valeurs familiales traditionnelles (« *Le monde des entreprises n'est pas plus tendre que celui de la politique. Il n'est pas épargné par les idées arrêtées et reçues sur la place que tiendrait la femme dans notre société. On y relaye l'image d'une femme sérieuse dans ses études, dévouée dans son travail, mais qui donne sa préférence à la vie de famille ; l'idée y est répandue que cette logique est propre à la femme en tant que telle et que nous ne saurions la remettre en cause sans risquer de pénaliser notre société tout entière. Ces opinions sont malheureusement répandues dans de larges franges de notre société. Si nous les jugeons contraires à nos principes, rétrogrades et pénalisantes pour notre pays, nous avons le devoir d'agir...* » d'Alain M. Sébastien Huyghe, député UMP du Nord).

Quant à la gauche, qui ne votera finalement pas le texte, elle pratique, comme à son habitude et conformément à la logique du parlementarisme, une opposition en forme de surenchère sur un texte pourtant inspiré de ses propres principes. Le quota de 40 % lui paraissant insuffisant, elle ré-



Soumise intellectuellement à la gauche, la droite est en pointe dans le combat pour la féminisation du monde économique.

clame 50 % (« *C'est le principe de parité qui doit s'imposer, et non pas l'application de quotas* » d'Alain M. Génisson, député socialiste du Pas-de-Calais) ! Ce fut aussi l'occasion pour M^{me} Coutelle, député socialiste de la Vienne, de lancer à la face des mâles contrits et confis en repentance de l'hémicycle ces propos dignes d'une *pasionaria* révolutionnaire (et révélateurs d'une sorte de machisme à l'envers) : « *Prenons modèle sur l'Islande, où les femmes, chassant les hommes, ont pris le pouvoir et remis sur les rails un pays en proie aux dérives de ceux qui le gouvernaient !* » On se demande bien quel quota conviendrait à M^{me} Coutelle, 60, 70, 80 % ? Une fois, deux fois, trois fois... ad-jugé, vendu !

Des féministes contre le principe de parité

L'égalité des hommes et des femmes devant la loi étant acquise depuis de nombreuses années, les femmes n'étant en rien entravées dans leurs aspirations à faire carrière (dans la politique ou dans les affaires), sinon par leur physiologie spécifique (la nature est réactionnaire mais M. Copé déposera sans doute une proposition de loi pour l'abolir) et leur propre désir de maternité (mais M^{mes} Zimmermann, Génisson et Coutelle ont sans doute déjà pensé à les rééduquer dans un sens plus conforme au "progress"), on ne voit pas très bien à quelle urgente nécessité ou à quelle criante injustice répond

cette loi. On comprend encore moins que pour permettre la mise en place de ces quotas de femmes on ait à deux reprises, en 1999 et en 2008 (sur proposition de M^{me} Zimmermann, encore elle !) modifié l'article premier de la Constitution, article devenu parfaitement contradictoire en ce qu'il affirme à la fois le principe universaliste de l'égalité de tous devant la loi, sans distinction d'aucune sorte, et la volonté différentialiste de favoriser l'accès des femmes aux fonctions politiques, professionnelles et sociales.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le principe de la parité, qui inspire la proposition Copé-Zimmermann même si elle a renoncé à l'objectif des 50 %, n'est pas critiqué seulement par le bouillant Alain Soral ou le subtil Éric Zemmour, mais aussi par des figures du féminisme historique comme Élisabeth Badinter. Cette dernière déclarait en 2003, dans un entretien accordé à *L'Humanité*, à propos de la loi sur la parité en politique de 2000 (dont la proposition Copé n'est que l'extension au domaine économique) : « *La question de la loi est insupportable à mes yeux pour deux raisons. La première, c'est la sexualisation de la citoyenneté, et avec elle le retour du déterminisme biologique. Ce que je trouve redoutable pour les femmes et contraire aux acquis universalistes. Deuxième point, les femmes qui ont défendu la parité ont montré un égoïsme contraire à leur supposé nature altruiste. [...]* Or quand je re-

garde l'Assemblée nationale, je ne vois pas de Français de la première génération, je ne vois pas de Français de moins de vingt-cinq ans, je ne vois pas d'ouvriers, je ne vois pas représentés de nombreuses catégories de la population. Du coup, au lendemain de la loi votée sur la parité, on a vu des associations de Français d'origine africaine et maghrébine dire "pourquoi pas nous ?" Ce que je comprends très bien. »

De faux amis

Mais ici comme ailleurs (je pense au débat sur l'identité nationale) ne nous satisfaisons pas des rapprochements de surface et des convergences de fait. En effet, l'idéologie de Madame Badinter est aussi fausse et aussi contraire au Bien commun que celle de Monsieur Copé. En effet, le féminisme universaliste nie les différences entre les hommes et les femmes ou les explique par la seule culture alors que la biologie, la physiologie, la psychologie et la sociologie contemporaine, notamment aux États-Unis, démystifient chaque jour un peu plus les impostures du discours féministe.

Comme nous l'écrivions dans un précédent numéro, il est tout à fait certain désormais qu'aux différences morphologiques incontestables s'ajoutent des différences comportementales et même cognitives qui affectent la personne tout entière et cela dès la petite enfance. Ne pas en tenir compte et vouloir à tout prix

pousser les filles et les femmes à se considérer comme des hommes est une absurdité au plan individuel comme au plan social. Qui aurait la bêtise de faire concourir les hommes et les femmes dans les mêmes catégories pour des épreuves d'athlétisme ?

Pour l'anecdote, notons que la Sud Africaine Caster Semenya qui a remporté dans un temps record le 800 mètres féminin en 2009 au championnat du monde de Berlin et dont la performance extraordinaire, le physique très masculin et la voix très grave avaient entraîné une enquête officielle sur sa féminité, serait pourtant arrivée loin derrière le dernier si elle avait concouru dans la catégorie masculine...

Différences cognitives

Dans le domaine comportemental et cognitif cette fois, un spécialiste comme David C. Geary de l'université du Missouri, auteur d'un ouvrage de fond sur les différences sexuelles, *Hommes, femmes, l'évolution des différences sexuelles humaines* (traduction française aux éditions De Boeck), conclut son chapitre sur les différences sexuelles du cerveau et de la cognition par ce constat : « *Le plus généralement, ces différences sexuelles reflètent une plus grande élaboration des compétences cognitives associées aux relations dyadiques [les relations interpersonnelles] chez les filles et les femmes, et celles associées à une meilleure représentation de l'environnement et à l'action sur cet environnement chez les garçons et les hommes.* »

N'en déplaise à M. Sébastien Huyghe, la thèse du professeur Geary semble accrédi-ter ce que ce parlementaire considère comme des préjugés rétrogrades et que, pour notre part, nous estimons une vérité de simple bon sens, à savoir que l'activité de l'intelligence féminine est plus portée vers l'établissement de relations harmonieuses entre les personnes, là où l'activité de l'intelligence masculine tendra à s'assurer le contrôle et la domination du groupe.

C'est une donnée qu'il importe de prendre en compte si l'on veut trouver une explication crédible à ce paradoxe qui voit les filles, qui réussissent pourtant en moyenne mieux leurs études que les garçons, échouer dans des proportions inverses quand il s'agit de prendre le contrôle de postes de direction. Aucune loi ne changera cet état de fait. On peut d'ailleurs se demander si cela est seulement souhaitable. Dans une société comme la nôtre où l'action combinée d'une catastrophe démographique annoncée (à peine moins préoccupante que chez nos voisins quoi qu'en disent les médias) et d'une immigration de masse toujours incontrôlée, l'État n'a pas mieux à faire que de détourner les femmes françaises de faire des enfants et de s'occuper de leur famille pour brigner la tête des conseils d'administration des entreprises. ■

Stéphane Blanconnet

✓ Article d'abord publié sur le blogue de l'auteur : www.a-rebours.fr